

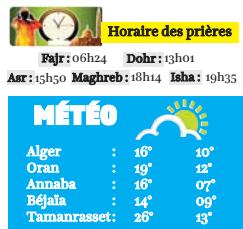
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 30 janvier 2025 / 30 rajab 1446 - N° 3753 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le vice Premier ministre russe... ... et le président du Front El-Moustakbel

P.24

ALGÉRIE - OTAN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le SG adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan

P.3

ALGÉRIE - FRANCE

Le Moudaf dénonce les traitements discriminatoires subis par les Algériens dans des aéroports français

P.4

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique, de la gestion efficiente des ports, des moyens de développement des services de télécommunications et du bilan du dispositif de jumelage inter-établissements publics de santé, indique un communiqué des services du Premier ministre. P.3

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi met en avant le rôle de l'imam dans la lutte contre les fléaux sociaux

P.4

LE SOMMET DES CHEFS D'ETAT AFRICAINS SUR L'ENERGIE

Clôture des travaux par la signature de la "Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie"

P.6

JUSTICE

Cour d'Alger : journée d'étude sur la protection de la vie privée dans le cyberespace

P.3

SANTÉ

FAIRE AIMER LES LÉGUMES AUX ENFANTS

Une question de patience

P.12-13

FOOTBALL

MISE À JOUR LIGUE 1 MOBILIS

Le CSC défie le CRB aujourd'hui à Alger

Par F Yanis

P.21



**CULTURE ET ARTS
Ouverture des candidatures pour la 3^e édition du prix "Cadets de la Culture"**

P.16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger : un suspect arrêté et plus de 10.000 comprimés psychotropes saisis à Zéralda

P.2

PARLEMENT

M. Boughali suit les préparatifs des journées d'étude sur le cancer et les explosions nucléaires françaises en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, mardi, une réunion consacrée au suivi de l'avancement des préparatifs logistiques pour l'organisation de deux journées d'étude, prévues en février prochain, sur le cancer et les explosions nucléaires françaises en Algérie, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Ont pris part à cette réunion, le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, le président du Réseau parlementaire des jeunes, ainsi que plusieurs cadres de l'Assemblée, précise la même source.

AGRICULTURE

Khencela : lancement des travaux de raccordement au réseau d'électricité de 168 exploitations agricoles à Tamza (direction)

Des travaux de raccordement au réseau d'électricité de 168 exploitations agricoles dans la commune de Tamza (wilaya de Khencela) ont été lancés courant cette semaine, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication à cette direction, Mohamed Tahar Boukehil, a précisé que les équipes techniques de la direction en coordination avec les entreprises de réalisation ont entamé les travaux de raccordement de 168 exploitations agricoles à Tamza au réseau électrique qui portent sur l'installation de 37 km de réseau de distribution et de 24 transformateurs électriques.

Le même cadre a rappelé que des projets de raccordement au réseau d'électricité de 292 exploitations agricoles dans la commune de Tamza ont été lancés en 2024 et leurs travaux avancent à rythme soutenu atteignant entre 30% et 84%.

Il sera en outre procédé "prochainement" au lancement de projets de raccordement au réseau d'électricité de 133 exploitations agricoles dans la même commune, selon la même source qui a précisé que la désignation des entreprises de réalisation a été effectuée et les autorisations d'engagement des travaux seront accordées dans les prochains jours.

M. Boukehil a ajouté que la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz a établi un programme spécial de réhabilitation des vieux réseaux électriques de la commune de Tamza, d'installation de nouveaux transformateurs et de consolidation du réseau, notamment en zones montagneuses pour répondre aux besoins des habitants et des agriculteurs.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Saisie de 20 moteurs de véhicule à Tébessa (GN)

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'Aïn Zerga (Tébessa) ont saisi 20 moteurs de véhicule d'occasion qui étaient destinés à la contrebande, a indiqué mardi un communiqué de cet organe.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Zerga a saisi un nombre important de moteurs de véhicule d'occasion qui étaient destinés à la contrebande", précise le communiqué.

Agissant sur information faisant état d'un lot de moteurs de véhicules d'occasion dissimulé dans un entrepôt à Aïn Zerga, les mêmes éléments ont procédé, en vertu d'un mandat émis par le Procureur de la République près le tribunal d'El Aouinet, à la perquisition dudit lieu, où ils ont saisi 20 moteurs d'occasion d'une valeur de 600 millions de cts", selon la même source. Le propriétaire de l'entrepôt a été arrêté et déféré devant les juridictions compétentes, tandis que les investigations sont en cours pour le démantèlement de ce réseau de contrebande", conclut le communiqué.

MOUDJAHIDINE

Ouled Djellal : décès du moudjahid Salah Ardjoun



Le moudjahid Salah Ardjoun est décédé, hier matin à Ouled Djellal, à l'âge de 100 ans, a annoncé la Direction de wilaya des moudjahidine et des ayants droit.

Né en 1924 à Ouled Rahma, dans la commune de Chaiba (Ouled Djellal), Salah Ardjoun avait milité dans les rangs de la glorieuse Révolution de 1959 jusqu'à l'indépendance, a-t-on rappelé de même source. Le défunt sera inhumé hier après la prière à l'Asr au cimetière de la commune de Chaiba, a-t-on indiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 216 blessés en 24 heures (Protection civile)

Sept (7) personnes sont décédées et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel Abbès avec deux (2) morts et trois (3) blessés, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Blida (4 personnes) et Mostaganem (4), ajoute le communiqué, déplorant le décès d'une jeune femme par le même gaz à l'intérieur de son domicile à Batna.

Les services de la Protection civile ont enregistré par ailleurs le décès d'un enfant âgé de deux ans, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation précaire dans la daïra de Ouled Fares, wilaya de Chlef, note la même source.

TIZI-OUZOU

La caravane Jeunesse et Mémoire nationale sur les traces des "novembristes"

Les participants à la caravane Jeunesse et Mémoire nationale, lancée dimanche dernier, sont arrivés mercredi à Tizi-Ouzou, ancienne wilaya III historique durant la guerre de libération nationale, et ont visité le village où a été tiré la proclamation du 1er novembre 1954, a-t-on appris auprès de la Direction des moudjahidine.

Entamant leur escale à Tizi-Ouzou par un recueillement, au cimetière des chouhada de Mdouha (chef-lieu de wilaya), à la mémoire des martyrs tombés au champ d'honneur pour la libération de l'Algérie du joug colonial français et le recouvrement de la souveraineté nationale, les participants à la caravane se sont rendus dans le village Ighil Imoula, un haut lieu historique relevant de la commune de Tizi N'Tlata.

C'est dans ce petit village que le manuscrit de la proclamation du 1er Novembre est arrivé en fin de mois d'octobre 1954 pour y être dactylographié puis tiré à la ronde en plusieurs exemplaires pour être ensuite réparti sur les différentes zones de l'Algérie en vue de l'organisation d'opérations militaires simultanées annonciatrices du déclenchement de la guerre de libération nationale, rappelle-t-on.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger : un suspect arrêté et plus de 10.000 comprimés psychotropes saisis à Zéralda (Sûreté nationale)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, au cours de la semaine écoulée à Zéralda (Algier ouest), un individu impliqué dans une affaire de trafic de stupéfiants, et saisi 10.051 comprimés psychotropes, indique, mercredi un communiqué des mêmes services.

"Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger représentés par la brigade de la Police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Zéralda, ont arrêté, au cours de la semaine écoulée, un individu impliqué dans une affaire de trafic de stupéfiants et saisi 10.051 comprimés psychotropes", précise la même source.

Menée "sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération a été enclenchée suite à l'exploitation d'une information faisant état de mouvements suspects d'un individu dans un quartier à Zéralda", selon le communiqué, ajoutant qu'à l'issue des investigations, le suspect a été arrêté, avec la saisie de 10.051 comprimés psychotropes". Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, pour détention, stockage et trafic illicite de psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Mostaganem : arrestation d'un traîquant de drogue dure (Sûreté de wilaya)

Les services de police de Mostaganem ont arrêté un traîquant de drogue dure "cocaïne" et saisi 85 grammes de cette substance, a indiqué, mercredi, un communiqué de la sûreté de wilaya.

La même source a précisé que l'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue, après avoir exploité des informations faisant état de la vente de drogue dure dans les milieux des jeunes de la ville de Mostaganem.

La brigade a immédiatement lancé une enquête, en coordination avec le procureur de la République compétent, ce qui a permis d'arrêter le suspect en possession d'une quantité de 85 grammes de cocaïne, selon le communiqué. Sous l'accusation de détention, stockage et transport de drogue dure en vue de leur commercialisation, avec récidive, une procédure judiciaire a été engagée contre le suspect, qui a été présenté devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué.

Quargla : Saisie de plus de 30000 capsules de psychotropes (Sûreté)

Une quantité de 30.300 capsules de psychotropes a été saisie et trois narcotraîquants ont été arrêtés par la brigade de recherches et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya d'Quargla, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. Agissant sur informations faisant état de l'acheminement d'une quantité de psychotropes à bord d'un bus assurant la liaison Quargla et une wilaya de l'Ouest du pays, les policiers ont réussi, sous la supervision du parquet d'Quargla, à mettre la main sur la quantité susmentionnée de psychotropes, dissimulée minutieusement dans le bus, a-t-on précisé.

En plus d'appréhender le principal mis en cause, l'enquête a permis l'identification et l'arrestation de ses deux acolytes, dont la perquisition des domiciles a donné lieu à la découverte de moyens utilisés dans l'aménagement de cachettes pour contenir la marchandise prohibée.

Après finalisation des procédures légales d'usage, les mis en cause ont été présentés aux instances judiciaires territorialement compétentes sous les chefs d'inculpation de détention, transport, stockage et achat de psychotropes et de stupéfiants à des fins de commercialisation dans le cadre d'une bande criminelle organisée, en sus de l'écoulement de drogues et psychotropes via les réseaux sociaux et de la contrebande à un degré menaçant la santé publique, a conclu la source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique, de la gestion efficiente des ports, des moyens de développement des services de télécommunications et du bilan du dispositif de jumelage inter-établissements publics de santé, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 29 janvier 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique en passant en revue les différents projets en cours de réalisation et les mesures proposées pour une diversification progressive du mix énergétique, notamment à travers la promotion des énergies renouvelables, l'élargissement de l'utilisation de l'énergie électrique, ainsi que la maîtrise de la consommation énergétique, et ce, dans le cadre de l'élaboration du nouveau modèle énergétique.

Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des instructions données par Monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres du 2 juin 2024, relatives à la gestion efficiente des ports, le Gouvernement a examiné le



taux d'avancement dans la mise en œuvre de la feuille de route visant la réduction des délais de séjour des navires et des délais de traitement des marchandises à l'import, à travers le renforcement de la coordination entre l'ensemble des intervenants et en assurant l'interopérabilité entre les différents systèmes numé-

riques exploités dans le traitement des conteneurs et des marchandises au niveau des ports.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur les moyens de développement des services de télécommunications, notamment en ce qui concerne les mesures prises concernant les technologies

de télécommunications et d'Internet, qui revêtent une importance stratégique pour l'accompagnement du processus de numérisation, l'appui à l'innovation, et le renforcement de l'attractivité de l'économie nationale et l'accroissement de son taux de compétitivité.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le bilan du dispositif de jumelage inter-établissements publics de santé, ainsi que l'examen des propositions visant le développement de ce mécanisme, notamment à la lumière des résultats positifs enregistrés en termes de facilitation de l'accès aux soins et l'amélioration de la qualité des prestations, notamment dans les régions du Sud et des hauts plateaux, et ce, en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République relatives à la création de pôles d'activités hospitalières.

ALGÉRIE - OTAN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le SG adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, M. Javier Colomina, Secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan, qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 28 janvier 2025, au siège de l'Etat-major de l'ANP, M. Javier Colomina, le Secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan, qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation", précise la même source.

Ont pris part à cette rencontre, des Généraux-majors et des Généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation de l'Otan.

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a souligné que "cette visite reflétait la volonté des deux parties à renforcer la

coopération communale dans le cadre de l'instauration des exigences de la stabilité et de la sécurité régionales".

"Votre visite reflète l'intérêt réservé par l'Otan au renforcement du dialogue avec l'Algérie, notamment en ce qui concerne l'instauration des facteurs de la stabilité et de la sécurité régionales.

Elle constitue également une opportunité pour échanger les points de vue sur la situation dans la région et examiner les voies et moyens de développement de la coopération commune", a-t-il ajouté à l'adresse du responsable de l'Otan.

"Nous considérons le dialogue méditerranéen de l'Otan, auquel l'Algérie a adhéré en 2000, un cadre important qui permet de mener des conversations sur les questions de sécurité commune et de lutter plus efficacement contre les menaces qui affectent la sécurité de haut niveau, effectuées de part et d'autre", a-t-il noté.

"Tout en valorisant le niveau actuel de cette coopération, j'estime que notre coopération connaîtra un nouvel élan, à la faveur de l'adoption du Programme de partenariat individuel, en cours d'examen, ce qui permettra d'envisager, pour les deux parties, de nouvelles opportunités pour une coopération utile et plus dense", a poursuivi le Général d'Armée.

De son côté, M. Javier Colomina s'est félicité de "la ferme volonté affichée par la partie algérienne pour promouvoir la coopération militaire bilatérale", en saluant "les efforts et le rôle axial de l'Algérie dans le domaine du maintien de la sécurité et de la stabilité de la région", a-t-il relevé.

Le Général d'Armée a souligné que "l'engagement des deux parties dans le sens de la valorisation des mécanismes

de coopération, a permis d'établir un partenariat solide et fructueux, qui permettra d'envisager de nouvelles opportunités pour une coopération utile et plus dense, pour les deux parties".

"Le dialogue entre l'Algérie et l'Otan traduit l'engagement des deux parties dans le sens de la valorisation des mécanismes de coopération, ce qui leur a permis d'établir un partenariat solide et fructueux qui se distingue par une dynamique de concertation, de coordination et d'échange d'expériences, qui s'est consolidée à la faveur des visites de haut niveau, effectuées de part et d'autre", a-t-il noté.

"Tout en valorisant le niveau actuel de cette coopération, j'estime que notre coopération connaîtra un nouvel élan, à la faveur de l'adoption du Programme de partenariat individuel, en cours d'examen, ce qui permettra d'envisager, pour les deux parties, de nouvelles opportunités pour une coopération utile et plus dense", a poursuivi le Général d'Armée.

Le Général d'Armée a souligné que "l'engagement des deux parties dans le sens de la valorisation des mécanismes

PARLEMENT

La numérisation du travail parlementaire, un mécanisme qui incarne la cohésion entre les institutions de l'Etat au service de l'intérêt général

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouther Krikou, a affirmé, mardi, lors d'une Journée d'information sur la numérisation du travail parlementaire organisée à l'Assemblée populaire nationale, que ce mécanisme "illustre véritablement la complémentarité entre les institutions de l'Etat au service de l'intérêt général et incarne la cohésion entre le peuple et toutes ses institutions sous la direction du président de la République". Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Krikou a précisé que plus de 2.070 préoccupations soumises par les membres des deux chambres du Parlement, sous forme de questions écrites ou orales, avaient été prises en charge au titre de la précédente

session parlementaire. Elle a également fait état de la promulgation de plus de 72 textes législatifs en réponse aux préoccupations des citoyens depuis le début de la législature en 2021. Mme Krikou a aussi évoqué la plateforme numérique "Tadjawob", lancée par le ministère des Relations avec le Parlement, qui reflète la réactivité du Gouvernement aux préoccupations des citoyens soulevées à travers les mécanismes de contrôle parlementaire à la disposition des représentants du peuple, conformément aux décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui ont donné lieu, a-t-elle dit, à "la promulgation de lois dans tous les domaines".

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE M. Bengrina salue les consultations politiques lancées par le président de la République

Le président du Mouvement d'El Bina, M. Abdelkader Bengrina a salué, mardi, les consultations politiques lancées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la classe politique, en prévision du dialogue national.

"Nous saluons hautement cette démarche qui est une tradition consacrée par le président de la République et nous souhaitons parvenir à concrétiser le dialogue national stratégique qu'il avait annoncé", a déclaré le président du Mouvement d'El Bina, au terme de l'audience que lui a accordée, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Indiquant avoir remis au président de la République "un document exhaustif comprenant tous les aspects politiques et socio-économique", M. Bengrina a déclaré : "nous avons exprimé notre avis en toute clarté au président de la République qui l'a favorablement accueilli, ce qui conforte notre confiance en sa personne, en son action et en sa bonne foi".

Le président de la même formation politique a en outre mis l'accent sur "la nécessité pour tout un chacun de veiller à l'application et à la mise en œuvre du programme du président de la République qui profitera, au final, à toute la nation algérienne et à ses futures générations".

"Il a été également question d'évoquer les différents dossiers sociaux, les questions liées à l'investissement, et la lutte contre la bureaucratie, ainsi que le renforcement des libertés et de la sécurité sanitaire et alimentaire", a-t-il souligné.

Au volet international, le même responsable a indiqué avoir abordé "tous les aspects relatifs à la cause palestinienne, dont la réunification des rangs et la reconstruction".

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République,

M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

JUSTICE Cour d'Alger: journée d'étude sur la protection de la vie privée dans le cyberspace

La Cour d'Alger a organisé, mercredi, une journée d'étude sous le thème "la protection de la vie privée dans le cyberspace: entre la liberté d'expression et la protection des données personnelles", avec la participation d'enseignants universitaires et de spécialistes en droit et sciences sociales.

Dans une allocution à l'occasion de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, la présidente de la Cour d'Alger, Mme Douniazed Guellati a précisé que les participants ont abordé les défis à relever en matière de protection des données à caractère personnel ainsi que la sécurité numérique et cybersécurité des individus et des institutions.

Elle a fait savoir que les enfants sur Internet peuvent être exposés à des "actes cruels" comme le chantage et la diffamation et peuvent commettre, aussi, des "actes graves" portant atteinte à l'honneur d'une personne. Elle a, par ailleurs, souligné que la loi imposait des "sanctions strictes" à de tels crimes, appelant les parents à surveiller leurs enfants, notamment sur les réseaux sociaux.

Pour une protection efficace dans l'espace numérique, le juge près le tribunal d'Hussein Dey, Bilal Djabi, a appelé à consacrer un chapitre spécial dans le code pénal incluant tous les crimes portant atteinte à la protection du droit à la vie privée, soulignant la nécessité de criminaliser la violation du droit au respect de la vie privée.

De son côté, l'officier de la Police judiciaire et cadre à l'Organisation nationale de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC, Moumen Ayoub, a indiqué que l'enregistrement des conversations ou des appels sans autorisation ainsi que la diffusion d'informations ou de photos personnelles sans l'accord du propriétaire, est considéré comme "un acte criminel puni par la loi". Il a, à cet égard, appelé à intensifier les efforts pour sensibiliser les citoyens, à appliquer les législations strictes et à activer les technologies modernes en vue de garantir la protection des caractéristiques numériques des individus ainsi que leur sécurité et leur droit.

ALGÉRIE - FRANCE

Le Moudaf dénonce les traitements discriminatoires subis par les Algériens dans des aéroports français

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) a exprimé son "indignation" face aux traitements "discriminatoires" dont fait l'objet des citoyens algériens au niveau des aéroports français de Roissy Charles-de-Gaulle et d'Orly.

Le Moudaf "exprime son indignation et sa vive préoccupation face aux traitements inacceptables et discriminatoires subis ces derniers jours par de nombreux Algériens, aux aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et d'Orly", indique le mouvement dans un communiqué.

"Les témoignages concordants font état de comportements provocateurs et humiliants de la part des services de la Police aux Frontières, portant gravement atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux de nos concitoyens", assure le Mouvement qui dénonce "avec la plus grande fermeté ces pratiques indignes qui s'apparentent à des mesures arbitraires et discriminatoires, incompatibles avec les principes de respect et d'égalité que prône la République française".

Le Moudaf estime, par ailleurs, "inacceptable" que les Algériens soient ainsi traités "de manière arbitraire et discriminatoire", appelant les autorités françaises à "mettre un terme immédiat à ces agissements inacceptables".

FORUM MARITIME D'ALGER

La 2^e édition prévue le 16 avril prochain

La deuxième édition du Forum Maritime d'Alger se tiendra le 16 avril prochain à Alger, indique mercredi un communiqué des organisateurs.

Cet événement réunira des experts, des décideurs et des acteurs clés du secteur maritime pour discuter des enjeux et des opportunités de cette industrie stratégique pour l'économie algérienne. Placée sous le thème "sécurité, conformité et gestion des risques dans l'Industrie Maritime Moderne", cette édition abordera plusieurs thématiques majeures, notamment les défis technologiques et sécuritaires des sociétés de classification, le rôle des assurances dans la protection des navires et des marchandises, ainsi que les normes environnementales et les réglementations internationales clés, telles que SOLAS, ISM et MARPOL.

Le Forum vise également à mettre en lumière le rôle stratégique de l'Algérie en tant que hub maritime régional et à identifier des solutions pour renforcer la compétitivité et la sécurité du secteur.

Des experts et professionnels de renom partageront leurs analyses et recommandations pour faire face aux défis actuels et saisir les opportunités offertes par l'industrie maritime moderne.

Organisé par Global Trade Support, le Forum Maritime d'Alger s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les acteurs du secteur maritime, offrant un espace d'échange et de dialogue sur l'avenir de cette industrie essentielle au commerce international et au développement économique du pays.

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'Association des sénats et conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe condamne l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie

Le Secrétariat général de l'Association des sénats, choura et conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe (ASSECCA) a condamné, avec la plus grande fermeté, la résolution du Parlement européen (PE) concernant les droits de l'Homme en Algérie, la qualifiant d'"ingérence éhontée et inacceptable dans les affaires intérieures algériennes" et d'"atteinte manifeste à la souveraineté et à l'indépendance du pouvoir judiciaire en Algérie". Dans un communiqué, le Secrétariat général de l'ASSECCA a affirmé que "cette ingérence constitue une violation claire des lois et chartes inter-

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi met en avant le rôle de l'imam dans la lutte contre les fléaux sociaux

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné mardi depuis la wilaya d'Ouled Djellal "l'importance du rôle de l'imam dans la lutte contre les fléaux sociaux".



Dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé qu'outre la prise en charge des personnes qui fréquentent les mosquées, l'imam doit se servir de ses prêches pour évoquer les divers phénomènes incompatibles avec notre société et raffermir les constantes de la nation pour préserver l'Algérie globalement.

Lors de son inspection à Sidi Khaled des travaux de restauration de l'ancienne mosquée Khaled ibn Sinane El Absi, monument du patrimoine national culturel et religieux, M. Belmehdi a invité les chercheurs à mettre en lumière la personnalité de Khaled ibn Sinane en tant qu'un des symboles religieux nationaux.

Au début de sa visite à la wilaya, le ministre a suivi un

exposé sur le projet d'étude, de suivi et de réalisation de la mosquée pôle du chef-lieu de wilaya présenté par le directeur des équipements publics, Hamza Salem, qui a souligné que cette structure mobilisant 400 millions DA du trésor public comprendra cinq pa-

villons de 7.800 m² de superficie. "C'est un pôle religieux et un plus pour la wilaya", a considéré le ministre.

M. Belmehdi qui était accompagné du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi a supervisé le lancement d'une caravane de

solidarité sous le slogan "hiver chaud", affirmant que "cette initiative s'inscrit dans le sillage du travail caritatif mené par le ministère pour renforcer les valeurs morales et humanitaires et assister autrui".

Le ministre a également inspecté le chantier de réalisation du nouveau siège de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs et inauguré la mosquée El Imane au chef-lieu de wilaya.

Il a présidé à l'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSPF) Semati-Bouzid l'ouverture d'une journée d'étude sur "Khaled ibn Sinane El Absi et les sources du patrimoine islamique", abordant la vie de cette figure et analysant l'ouvrage qui lui a été consacré par cheikh Abdeldajid Habba.

CONSEIL ISLAMIQUE

Oran: accord de coopération entre le Haut Conseil islamique et l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed

Un accord de coopération a été signé, mercredi à Oran, entre le Haut Conseil islamique et l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, sous la supervision du président du Conseil, Mabrouk Zeid El-Kheir, et du Recteur de l'Université, Ahmed Chaâla.

L'accord prévoit une collaboration entre les deux institutions dans les activités scientifiques et de recherche, ainsi que dans l'implication des enseignants et des chercheurs dans l'organisation de manifestations conjointes, telles que des

journées d'étude, des colloques et des conférences, a souligné Smaïl Amani, Vice-recteur de l'Université d'Oran 2 chargé des relations extérieures et de la coopération.

Il permet également la réalisation de projets de recherche communs, d'études sur des domaines d'intérêt mutuel et une coopération dans le domaine des publications scientifiques, académiques et culturelles, a fait savoir le même responsable. Dans son allocution à cette occasion, le président du Haut

Conseil Islamique, Mabrouk Zeid El-Kheir, a indiqué que la signature de cet accord "vise à développer les relations entre le Conseil et cet établissement scientifique de premier plan, à échanger les expertises et les connaissances entre les deux établissements et leurs membres, ainsi qu'à contribuer, ensemble, à la valorisation du rôle civilisationnel des institutions algériennes et à œuvrer à l'essor scientifique et intellectuel attendu, au service du pays et de son développement".

UNIVERSITÉ

Entreprenariat universitaire: première réunion d'évaluation de la Convention-cadre DGRSDT-NESDA

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) a abrité mercredi la première réunion d'évaluation de la Convention-cadre relative au développement des compétences en entreprenariat chez les universitaires.

Cette réunion, organisée en collaboration avec la Direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a réuni les Centres de développement de l'entreprenariat

(CDE) des Universités du Centre du pays, afin d'évaluer l'avancement de la Convention-cadre la DGRSDT et l'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat (NESDA).

A cette occasion, le recteur de l'USTHB, Djamel Edine Akretche, a rappelé que l'Etat a mis à la disposition des jeunes porteurs de projets innovants et productifs "tous les moyens nécessaires pour concrétiser leurs rêves", notant qu'outre la formation et la recherche, cette Université s'attelle au développement de l'entre-

preneuriat en accompagnant les étudiants désireux de s'y lancer. De son côté, le DGRSDT, Mohamed Bouhiacha, a indiqué que cette rencontre, première du genre, permettra de faire le point de cette expérience et d'en déterminer les éventuelles contraintes, afin de les booster et donner ainsi, la chance aux étudiants entrepreneurs de créer leurs propres entreprises et de trouver par eux-mêmes des postes d'emploi.

Notre Agence est une sorte de moteur de transformation économique et son but consiste à créer le plus grand nombre de Micro-en-

treprises générant une plus-value et des postes d'emploi. Elles sont également un indicateur du développement économique d'un pays", a souligné, pour sa part, le Directeur général de NESDA, Bilal Achacha.

Il a fait savoir, dans ce contexte, que plus de 117 CDE ont été mis en place au niveau des universités du pays, depuis le démarrage de cette coopération, il y a environ 5 mois, et que 900 projets ont été financés, insistant sur les actions à envisager en vue d'améliorer le rendement des Centres en question.

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'Association des sénats et conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe condamne l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie

nationales appelant au respect de la souveraineté et de l'indépendance des Etats et à la non-ingérence dans leurs affaires intérieures sous quelque forme que ce soit".

Faisant part de "son vif étonnement devant le silence assourdissant et honteux du Parlement européen au sujet des crimes de génocide perpétrés par l'ennemi islamiste contre le peuple palestinien", le Secrétariat général de l'Association a appelé cette institution européenne à "cesser immédiatement sa politique du deux poids deux mesures et ses tentatives désespérées de po-

litisation des questions humanitaires sous des prétextes fallacieux".

Le Secrétariat général de l'ASSECCA a, par ailleurs, réaffirmé "son plein soutien au Gouvernement, au Parlement et au peuple algériens", appelant l'ensemble des organisations et unions parlementaires régionales et internationales à "respecter la souveraineté et l'indépendance des Etats" et à "œuvrer sérieusement en faveur de l'entente entre les peuples au service de la paix et de la sécurité internationales".

TIZI-OUZOU

Quatre silos de stockage des céréales en cours de réalisation

Quatre (4) centres de proximité (Silos) destinés au stockage des céréales et légumes secs sont en cours de réalisation à Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi de la direction locale des services agricoles (DSA).

D'une capacité globale de 50.000 quintaux, les quatre structures, réalisées dans le cadre du programme des pouvoirs publics visant d'augmenter les capacités de stockage, sont reparties à travers les différents bassins agricoles et céréaliers de la wilaya, Draâ El-Mizan et Draâ Ben-Khedda à l'Ouest et Souamâa et Fréha à l'Est.

Elles permettront de renforcer les capacités de la wilaya qui sont actuellement de près de 270.000 quintaux, dont 200.000 quintaux au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs



(CCLS) et 150.000 au niveau du groupe agro-industriel public, Agrodiv. L'ensemble des procédures administratives ont été réglées et les travaux de réalisation lancés récemment, avoisinant les 40% à Draâ El-Mizan et Draâ Ben-Khedda et sont autour de 10% à Souamâa et Fréha.

La production annuelle de la wilaya en céréales et légumes secs avoisine les 120.000 quintaux auxquels s'ajoutent les quantités de blé d'importation qui sont, également, stockées, a-t-on expliqué de même source.

CONSTANTINE

Lancement d'une vaste opération de rénovation des réseaux d'AEP de la commune de Didouche Mourad

Une vaste opération portant rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Didouche Mourad au nord-Est de Constantine vient d'être lancée, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit notamment de la rénovation de la conduite principale d'AEP du centre de cette collectivité locale dont la réalisation remonte à plus de 50 ans, a indiqué la même source qui a mis l'accent sur l'importance de cette opération dans l'amélioration du service

d'AEP au profit des habitants de cette commune.

La rénovation de cette conduite contenant de l'amiante, contribuera également à l'élimination du phénomène des fuites d'eau signalées dans les conduites secondaires en raison de la dégradation du réseau principal, a souligné la même source.

Le chantier de mise à niveau du réseau principal d'AEP de la commune de Didouche Mourad permettra l'élimination du calcaire cumulé facilitant l'intervention en cas de panne, a expliqué

la même source. La réception de cette opération devra avoir lieu "avant la fin du premier trimestre 2025", ont indiqué les services de la wilaya, précisant que des instructions ont été données pour multiplier les équipes d'intervention et de travailler en période nocturne afin de permettre l'achèvement des travaux dans les délais contractuels.

La rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable de la commune de Didouche Mourad a nécessité un investissement public de plus de 800 millions DA, a-t-on indiqué.

DJELFA

25 agents mobilisés pour l'enquête post-censitaire du RGA-2024

Quelque 25 enquêteurs (recenseurs) ont été mobilisés, à Djelfa, pour la réalisation de l'enquête post-censitaire du Recensement général de l'agriculture (RGA) de l'année 2024, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles.

Djelfa a été sélectionnée avec 27 autres wilayas pour la mise en œuvre de cette enquête post-censitaire du RGA 2024, qui se déroulera, localement, à travers sept (7) zones, à savoir El-Birine, Messaâd, Sidi Laâdjai, El-

Idrissia, Hassi Fdoul, Ain Ibel et Faid Batma, a indiqué le chef du service des statistiques agricoles et des enquêtes économiques à la DSA, chargé de la supervision de cette opération, Zine El Abidine Belkhir.

Le responsable a souligné l'"extrême importance" de cette opération consistant à remplir 1.575 questionnaires sur les zones concernées par la mise en œuvre de l'enquête post-censitaire du RGA 2024, dans le but de vérifier et de confirmer la qualité et la

fiable des données recueillies lors du 3e RGA et de corriger d'éventuelles erreurs avant leur introduction dans la plateforme dédiée à cet effet.

Lancée le 26 janvier courant, l'enquête post-censitaire du RGA 2024 vise à évaluer le niveau de couverture, par le Recensement, des exploitations agricoles de la wilaya, à collecter des informations et à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du RGA ayant touché 23.851 exploitations agricoles de la

wilaya de Djelfa. L'enquête post-censitaire du RGA, qui s'étendra sur 15 jours, est essentielle pour améliorer la précision des statistiques agricoles et pour ajuster les résultats du RGA, en vue de mieux orienter les politiques agricoles, les programmes de développement rural et les décisions stratégiques à différents niveaux.

Les informations à collecter sur le terrain concernent notamment la superficie des terres, les types de cultures pratiquées et l'évaluation du cheptel.

LAGHOUAT

Promouvoir la filière des viandes rouges pour répondre aux besoins du marché national soulignée

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmî, a souligné, mardi à Laghouat, l'importance de promouvoir la filière des viandes rouges en vue de répondre aux besoins du marché national.

S'exprimant lors d'une rencontre régionale sur "les mécanismes de contrôle et de régulation des marchés à bestiaux", M. Dilmî a indiqué que "la promotion de la filière des viandes rouges revêt une importance considérable pour satisfaire les besoins du marché national et réduire la dépendance aux importations". Dans cette optique, les pouvoirs publics s'engagent à développer le cheptel, qui constitue l'un des piliers de l'économie nationale, en mettant en place des mesures visant à réguler l'approvisionnement du marché et à préserver les races locales, a-t-il ajouté.

M. Dilmî a, par ailleurs, souligné que l'UNPA, en coordination avec la Cham-

bre nationale d'agriculture (CNA), a établi un programme consistant à organiser des rencontres régionales regroupant des agriculteurs, éleveurs et marchands de bestiaux, afin de débattre des moyens de promouvoir la filière des viandes rouges et d'assurer un approvisionnement suffisant du marché national.

S'agissant de l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la productivité, le même intervenant a insisté sur l'importance d'intensifier l'appui scientifique, la préservation des races locales, ainsi que l'encouragement de l'investissement dans la filière.

Le SG de l'UNPA a également proposé de relancer cette filière, conformément à une vision stratégique axée sur le développement de l'élevage ovin, bovin et camelin, à travers l'accompagnement et le soutien des professionnels du secteur. Pour sa part, le président de la CNA, Mohamed Yazid Hamblî, a indiqué que l'AI-

gérie mène une véritable bataille pour atteindre la sécurité alimentaire, précisant que cet objectif repose sur une volonté politique ferme, faisant de l'agriculture un secteur prioritaire, avec un plan d'urgence visant à moderniser cette activité stratégique. Cette tendance a été réaffirmée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son discours à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la création de l'UNPA, où il a donné des directives pour le développement du secteur agricole, notamment celles visant à relancer la production nationale de viandes rouges. Cette rencontre régionale, qui s'est déroulée à la maison de la culture Abdellah-Benkeriou de Laghouat, en présence des représentants des wilayas du Sud-est, est la quatrième du genre organisée par l'UNPA en coordination avec la CNA sur la régulation de l'élevage et la production de viandes rouges.

CONSTANTINE

Plus de 140 autorisations de forage délivrées aux agriculteurs

Un total de 142 autorisations de forage fait partie d'un total de plus de 200 dossiers déposés auprès de la DRE par des agriculteurs de différentes communes de la wilaya, la saison agricole 2023-2024, a précisé à l'APS la cheffe du service de mobilisation des ressources en eau au sein de la DRE, Leïla Amireche.

Ce nombre d'autorisations de forage fait partie d'un total de plus de 200 dossiers déposés auprès de la DRE par des agriculteurs de différentes communes de la wilaya, la saison agricole 2023-2024, a précisé à l'APS la cheffe du service de mobilisation des ressources en eau au sein de la DRE, Leïla Amireche.

La totalité de ces dossiers a fait l'objet d'une étude par une commission regroupant des représentants des directions des services agricoles (DSA), des domaines, du cadastre et de la DRE en plus de l'antenne locale de la direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques et celle de l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) et l'agence de bassin hydrographique (ABH), a-t-elle noté.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par les autorités supérieures du pays au profit des agriculteurs, visant à renforcer les capacités d'irrigation des terres agricoles à l'échelle locale, a affirmé la même source, ajoutant que l'objectif d'attribution de telles autorisations, est d'encourager les agriculteurs à recourir à l'application de la réglementation, en évitant le recours aux procédés illicites, tout en contribuant à la protection de la santé du consommateur.

La wilaya de Constantine compte actuellement pas moins de 144 forages destinés à l'irrigation agricole, répartis à travers les communes de la wilaya d'un débit évalué entre 1 et 4 litres / seconde, selon la direction des services agricoles DSA.

MILA

530 millions DA pour consolider les versants de Beni Haroun surplombant la RN-27

Le secteur des travaux publics à Mila a bénéficié d'une enveloppe financière de 530 millions DA pour le projet de consolidation des versants surplombant la RN-27 dans la région de Beni Haroun, apprend-on mardi des services de la direction locale de ce secteur.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'entretien et exploitation des routes de cette direction, Mohamed Seghir Boukerrâa, a indiqué qu'il sera procédé dans le cadre de ce projet retenu au titre de l'exercice 2024 au soutènement des versants à Beni Haroun dans la commune de Hamala sur une distance de 400 mètres pour prévenir les éboulements de rochers et de terre sur la RN-27 et protéger ses usagers.

Le même cadre a souligné que des éboulements sont souvent provoqués au niveau de ce tronçon à la suite des intempéries menaçant la sécurité des usagers de la route et perturbant la circulation ce qui a nécessité l'inscription de cette opération pour traiter ce problème.

L'étude de ce projet touche à sa fin, a ajouté le même cadre en indiquant que les services de la direction des travaux publics sont en train de préparer le cahier de charges et autres procédures administratives avant la publication de l'appel d'offres puis le lancement de la réalisation qui devra avoir lieu "avant la fin du premier semestre en cours".

Les dernières chutes de pluies avaient causé des éboulements de rochers sur ce tronçon perturbant la circulation et nécessitant l'intervention de la subdivision des travaux publics de la daïra de Garem Gouga pour dégager la route, rappelle-t-on.

APS

LE SOMMET DES CHEFS D'ETAT AFRICAINS SUR L'ENERGIE

Clôture des travaux par la signature de la "Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie"

Les travaux du Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie à Dar es Salam (Tanzanie) ont pris fin par la signature de la "Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie", dans laquelle les dirigeants africains s'engagent à élargir l'accès à l'énergie, promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et stimuler les investissements privés afin d'éliminer la pauvreté énergétique, indique, mardi, un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette Déclaration vise également à soutenir l'intégration des réseaux électriques régionaux, à développer les systèmes énergétiques dans les pays africains et à étendre l'utilisation des différentes sources d'énergie, telles que le gaz, l'électricité, ainsi que les énergies nouvelles et renouvelables, afin de garantir l'accès à l'énergie pour les populations africaines.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a participé, mardi, en qua-

lité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce Sommet organisé à Dar es Salam à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et du Groupe de la Banque mondiale (BM), en collaboration avec l'Union africaine (UA), et avec la participation des présidents et chefs de gouvernement.

On pris part également à ce sommet, des ministres de l'Energie et des Finances des pays africains, des banques régionales et internationales, des partenaires

internationaux, des institutions, des experts en énergie, ainsi que des organisations de la société civile et des universitaires, pour débattre des solutions nécessaires permettant de parvenir à un accès sûr et fiable à l'énergie et à une transition énergétique globale et durable. Ce sommet a pour but de promouvoir l'initiative "Mission 300", qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, contribuant ainsi à surmonter la crise énergétique qui touche environ 600 millions d'Africains, conclut le communiqué.

FINANCES

M. Faid préside une réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé mardi à Alger en sa qualité de président de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, la première réunion de la commission de l'exercice 2025 dans le cadre de sa session ordinaire, indique un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence du vice-président de la commission, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, ainsi que des membres de la commission et leurs représentants, en vue du suivi périodique des travaux en cours concernant la modernisation du système national de lutte contre le blanchiment d'argent et le finance-

ment du terrorisme, précise le communiqué.

L'année 2025 sera une année de grands défis pour améliorer la performance du système national de lutte contre les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et pour réaliser la conformité maximale avec les normes internationales", a fait savoir le ministre des Finances dans une allocution d'ouverture. Il a également rappelé les principales actions réalisées en 2024, qui interviennent dans le cadre de "la mise en œuvre du plan d'action convenu et comprenant 13 mesures recommandées pour garantir la sortie de l'Algérie de la liste des pays soumis au suivi renforcé dans les plus brefs délais, ainsi que les principales décisions adoptées par la commission nationale lors de la dernière réunion de 2024".

L'ordre du jour des travaux de la réunion a porté sur un ensemble de priorités tracées, relatives à l'adaptation du système national de lutte contre les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et pour réaliser la conformité maximale avec les normes internationales", a fait savoir le ministre des Finances dans une allocution d'ouverture. Il a également rappelé les principales actions réalisées en 2024, qui interviennent dans le cadre de "la mise en œuvre du plan d'action convenu et comprenant 13 mesures recommandées pour garantir la sortie de l'Algérie de la liste des pays soumis au suivi renforcé dans les plus brefs délais, ainsi que les principales décisions adoptées par la commission nationale lors de la dernière réunion de 2024".

son adoption par la Commission nationale.

Le second exposé a porté sur le suivi du déroulement des travaux de la Commission de coordination nationale dans un exposé conjoint entre le coordonnateur national et le président de la cellule de traitement du renseignement financier, tandis que le chef du projet a présenté une communication sur l'état de la prise en charge des feuilles de route sectorielles. Au terme de cette réunion sanctionnée par un ensemble de décisions, M. Faid a insisté sur "la nécessité d'intensifier et d'accélérer la cadence des travaux, en vue de réduire les délais, de renforcer la coordination entre les secteurs et de renforcer les groupes de travail avec de nouveaux membres, pour la réalisation des résultats escomptés", conclut le communiqué.

INDUSTRIE

Tébessa : remise de l'usine de transformation de verre (SOVEST) au holding ACS

La Société de verreries de l'Est (SOVEST), spécialisée dans la transformation du verre, a été remise au holding ACS (Algeria Chemical Specialties) au cours d'une cérémonie présidée par le wali de Tébessa, Ahmed Belhaddad, mercredi au siège de l'unité, en présence du directeur de cette société, Samir Yahiaoui.

Crée en 1991 sous la tutelle de l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA), l'usine, transférée en 1998 à la Banque extérieure d'Algérie (BEA) sur décision du Conseil des contributions de l'Etat, est restée fermée pendant plusieurs années, a rappelé le directeur de wilaya de l'industrie, Lazhar Khalil.

Le même responsable a ajouté que l'usine, implantée sur une superficie de 9,5 hectares, est dotée de tous les équipements nécessaires pour reprendre ses activités avec une capacité de production annuelle de 87 millions de boules et plus de 7 millions de boîtes en verre.

A l'issue de la cérémonie de signature des documents liés à la rétrocession au holding ACS, le wali a indiqué, dans une déclaration à la presse que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la réouverture de toutes les usines fermées à travers le territoire national pour relancer l'économie et réduire la facture des importations, ajoutant que les autorités locales s'activent pour relancer plusieurs autres unités fermées. Pour sa part, M. Samir Yahiaoui a affirmé que toutes les dispositions seraient prises pour relancer les activités de l'usine dans les plus brefs délais par l'installation du siège social et l'élaboration des cahiers des charges relatifs l'extraction des matières premières. Selon le même responsable, l'unité assurera, dans une première phase, 300 emplois directs et booster le développement économique dans cette wilaya frontalière.

APS

TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES

Le groupe GATMA se dotera en 2025 de trois grands navires (PDG)

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) envisage l'acquisition en 2025 de trois nouveaux navires de grande taille pour le transport de marchandises, notamment des navires vraquiers pour les céréales et le minerais de fer, dans le cadre de la nouvelle stratégie d'exportation hors hydrocarbures, a indiqué, mercredi le PDG du Groupe, Mohamed Tayeb Aboud.

S'exprimant sur les ondes de la radio algérienne, M. Aboud a affirmé que "le groupe ira sur le marché international très bientôt pour l'acquisition de nouveaux navires vraquiers pour faire face aux besoins de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) en termes d'importation et d'exportation d'excédents de céréales, tel que le blé, ainsi que pour les exportations du minerais de fer de Gara Djebilet".

Selon le PDG de GATMA, il s'agit de l'acquisition de deux grands navires vraquiers d'une capacité allant de 50.000 à 65.000 tonnes, tout en ajoutant que le troisième navire qui sera acquis est un porte-conteneurs ayant une capacité de transporter jusqu'à 2000 unités.

"Nous avons fixé l'échéance de finaliser l'opération d'acquisition de ces trois navires avant la fin de l'année 2025. L'acquisition de ces navires nous permettra de répondre à la nouvelle stratégie d'exportation hors-hydrocarbures, notamment pour assurer des dessertes sur les lignes maritimes de l'Afrique de l'ouest", a-t-il expliqué.

Parallèlement, le groupe maritime envisage, ajoute M. Aboud, de finaliser aussi l'opération de réhabilitation et de mise à niveau de six (06) anciens navires de sa flotte composée actuellement de 12 bateaux.

Soulignant que cette opération est en phase de finalisation, l'intervenant a mentionné que le premier navire réhabilité entamera la navigation maritime dès la semaine prochaine, dans le cadre d'un voyage technique pour effectuer sa dernière révision de conformité aux nouvelles normes internationales environnementales.

Concernant la mise en service des cinq autres navires concernés par la réhabilitation, M. Aboud a assuré que le groupe s'est fixé comme objectif la date du 30 juin prochain pour les mettre en exploitation.

S'agissant du transport maritime de voyageurs, il a fait état d'intenses préparatifs au niveau de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs, filiale du GATMA, pour le programme de la prochaine saison estivale, notamment en prévoyant l'affrètement d'un nouveau navire pour répondre à la demande, en attendant, a-t-il précisé, la récupération du navire Tariq Ibn Ziyad, actuellement en cours de "rénovation totale".

Al approche du mois sacré de Ramadhan, l'ENTMV compte reconduire la promotion de réduction des prix sur les billets, décidée par les pouvoirs publics, au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, a-t-il annoncé, assurant que cette offre commerciale sera accompagnée par "une nette amélioration de la qualité des services à bord des navires".

ENTREPRENEURIAT

Signature d'un accord de coopération entre l'ANGEM et Giplait

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a signé un accord de coopération avec le groupe lait "Giplait", pour accompagner les porteurs de projets en vue d'investir dans le secteur de la commercialisation du lait et de ses dérivés, a indiqué un communiqué de l'agence. L'accord a été signé, mardi à Alger, par la Directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil et la Présidente directrice générale du Groupe lait "Giplait", Samah Lahlouh, en présence de cadres de l'agence et du groupe.

Les deux responsables ont mis l'accent sur l'importance de cet accord, le qualifiant de "pas important" vers la réalisation du développement durable et l'appui de l'économie locale. L'accord a pour objectif d'attirer les porteurs d'idées et de projets en vue de les accompagner dans la création d'activités relatives à la commercialisation du lait et de ses dérivés, ajoute le communiqué. Des chiffres sur les réalisations de l'agence en 2024 ont été fournis lors d'une présentation sur l'agence et les services qu'elle propose, conclut la même source.

ESPAGNE**La croissance économique a atteint 3,2% en 2024**

La croissance économique espagnole a atteint 3,2% en 2024, grâce à une hausse des exportations et de la consommation, soutenue par le secteur touristique, selon une première estimation publiée mercredi par l'Institut national des statistiques (INE).



Ce chiffre, atteint à la faveur d'un quatrième trimestre solide (+0,8%), est légèrement supérieur aux prévisions du FMI et de la Banque d'Espagne, qui tablaient sur 3,1%. Il confirme le dynamisme de l'économie espagnole, à rebours de la plupart de ses voisins européens.

Dans ses prévisions envoyées fin 2023 à Bruxelles, le gouvernement espagnol avait parié sur 2% de croissance, en repli par rapport aux 2,7% de 2023. Il avait depuis révisé son objectif à la hausse, jusqu'à évoquer récem-

ment une cible comprise entre 3,1% et 3,2%. Après avoir fortement souffert lors de la crise financière de 2008, le PIB espagnol avait traversé un violent trou d'air en 2020 (-10,9%) en raison de l'impact de la pandémie sur le secteur touristique, qui pèse pour près de 13% de l'économie espagnole. La quatrième économie de la zone euro a depuis remonté la pente, jusqu'à être placée en tête du classement 2024 des économies les plus performantes de l'OCDE par le magazine britannique "The Economist", devant l'Irlande et le

Danemark. Selon l'INE, la croissance espagnole a été tirée par les exportations, qui ont progressé de 3% en rythme annuel au quatrième trimestre, mais aussi par la consommation des ménages, qui a grimpé de 3,7% dans un contexte de ralentissement de l'inflation. Ce dynamisme a été particulièrement marqué dans le secteur des services, où l'activité a progressé de 3,9%, sur fond de fréquentation touristique record - l'Espagne ayant accueilli l'an dernier 94 millions de visiteurs étrangers, selon l'exécutif.

NORVÈGE**Le fonds souverain a gagné 214 milliards d'euros en 2024**

Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros au monde, a gagné 2.511 milliards de couronnes (214 milliards d'euros) l'an dernier, le plus gros rendement de son histoire en

données brutes, tiré en grande partie par les valeurs tech, a-t-il annoncé mercredi dans un communiqué. En pourcentage, son rendement s'est élevé à 13%, contribuant à porter sa va-

leur à 19.742 milliards de couronnes (1.678 milliards d'euros) à la fin de l'année. La hausse est principalement due aux placements en actions, qui représentaient 71,4% de son porte-

feuille et qui ont rapporté 18% sur l'année.

"Le fonds a réalisé de très bons rendements en 2024, grâce à un marché boursier très dynamique", a commenté son chef, Nicolai Tangen, dans le communiqué. "Les actions des entreprises technologiques américaines, en particulier, ont enregistré d'excellentes performances", a-t-il ajouté.

Si le fonds est présent au capital de quelque 9.000 entreprises à travers le monde, ses parts dans les sept géants technologiques: Apple, Amazon, Alphabet (maison mère de Google), Meta (Facebook, Instagram), Microsoft, Nvidia et Tesla, représentent à elles seules 17% de ses placements boursiers.

ZIMBABWE**L'inflation connaît une forte hausse en janvier**

L'inflation au Zimbabwe a atteint 10,5% en janvier, contre 3,7% le mois précédent, selon les données publiées mardi par l'Institut national de la statistique zimbabwéen (ZIMSTAT).

ZIMSTAT a attribué la forte hausse de l'inflation du ZiG (la monnaie du Zimbabwe adossée à l'or) à l'augmentation des prix de l'eau, du logement, de l'électricité, du gaz et d'autres combustibles.

Selon ZIMSTAT, les prix à la consommation en dollars américains ont augmenté de

11,5% en janvier, contre 0,6% le mois précédent. La forte hausse de l'inflation du ZiG s'inscrit dans le contexte d'une baisse soutenue de l'inflation en novembre et décembre 2024, soutenue par la stabilité des prix et du taux de change.

Le gouvernement zimbabwéen s'est fixé comme objectif de maintenir l'inflation du ZiG en glissement mensuel à un niveau stable et inférieur à 3% en moyenne cette année, en s'appuyant sur des politiques budgétaires et monétaires rigoureuses.

ZONE EURO**Accélération de la croissance des crédits au secteur privé**

Les prêts au secteur privé de la zone euro ont accéléré en décembre, enregistrant la plus forte hausse depuis juin 2023, a indiqué mercredi la BCE avant sa première réunion de politique monétaire de l'année.

Les prêts aux entreprises et aux ménages, ajustés de certaines opérations financières, ont progressé de 2,0% sur un an, soit 0,5 point de plus qu'en novembre, selon le communiqué. La reprise du crédit est aidée par les quatre baisses de taux de la BCE survenues de-

puis juin, qui améliorent les conditions de financement pour soutenir l'activité économique.

Les prêts aux entreprises ont augmenté de 1,5%, soit 0,5 point de plus qu'en novembre, même si les banques de la zone euro ont durci leurs critères de prêt fin 2024 à cause d'un environnement plus risqué, selon une enquête distincte publiée mardi.

Les prêts aux ménages ont progressé de 1,1% sur un an, soit la cinquième hausse de suite depuis juillet, toujours

tirés par les prêts à la consommation. Les crédits immobiliers ont aussi accéléré de 1,1%, mais demeurent loin du niveau de croissance supérieur à 5% observé jusqu'à la mi-2022 avant la remontée rapide des taux.

Indicateur avancé d'inflation, la masse monétaire M3, qui comprend les dépôts liquides et les produits d'épargne jusqu'à deux ans, a vu sa croissance décelérer à 3,5% en décembre, soit le premier ralentissement sur un an depuis septembre 2023, selon la BCE.

PÉTROLE**Le Brent à plus de 76,7 dollars**

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 1% à 76,71 dollars mercredi. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, baisse de 0,98% à 73,05 dollars.

Les opérateurs attendent la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) lundi prochain, à l'occasion d'un comité ministériel conjoint de suivi (JMMC).

Interrogé mardi par la presse sur la question des droits de douane que Donald Trump menace d'appliquer aux produits en provenance de ses voisins en dépit de l'accord commercial qui les lie, la nouvelle porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt a confirmé la volonté du président américain de les appliquer dès le 1er février.

Dès samedi, des surtaxes de 25% pourraient ainsi s'appliquer aux produits venus du Mexique, mais aussi du Canada. Les Etats-Unis sont le premier producteur de pétrole au monde, avec près de 13 millions de barils par jour qui sortent de terre, mais le pays reste dépendant de ses importations d'or noir, et en particulier de celles du Canada.

MARCHÉS BOURSIERS**Wall Street termine en hausse, profitant du regain de la tech**

La Bourse de New York a évolué en hausse mardi, portée par le rebond de la tech après ses déboires de la veille, dans un marché hésitant avant d'importants résultats d'entreprises. Le Dow Jones a gagné 0,31%, l'indice Nasdaq a bondi de 2,03% et l'indice élargi S&P 500 a avancé de 0,92%.

Il ne s'agit pas d'une progression générale (...) mais principalement d'un mouvement des mégacapitalisations qui profitent d'un regain, après avoir "été durablement touchées hier", commente Patrick O'Hare, de Briefing.com.

Le géant américain des cartes graphiques et puces électroniques Nvidia a grimpé de 8,93% à 128,99 dollars. Lundi, le titre avait plongé de près de 17% lâchant 589 milliards de dollars de capitalisation, l'une des pires pertes de l'histoire.

L'ex-première capitalisation boursière mondiale a été ébranlée par l'essor de DeepSeek, la rivale chinoise de ChatGPT, développée avec des ressources bien plus limitées. Dans le sillage du rebond de Nvidia mardi, des géants comme Apple (+3,65%), Microsoft (+2,91%) ou Meta (+2,19%) ont aussi évolué dans le vert.

Le reste du secteur des composants électroniques, lourdement touché lundi, a évolué en ordre dispersé. Broadcom a gagné 2,59% et Marvell Technology 3,54%, tandis que AMD a cédé 0,73% et Micron a reculé de 3,14%.

L'inflation dans la zone euro a accéléré fin 2024 pour atteindre 2,4% en décembre, en raison d'un moindre recul des prix de l'énergie, mais l'agrégat devrait redescendre à 2% courant 2025, prévoit l'institution de Francfort.

La BCE se réunit jeudi et devrait selon toute attente abaisser de nouveau ses taux, celui faisant référence devant être porté de 3,0 à 2,75%, se rapprochant du niveau neutre qui n'handicape ni ne stimule l'économie.

ENERGIE - SIDI BEL ABBES

Installation de plus de 148.000 détecteurs de monoxyde de carbone (Direction)

La société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a installé 148.072 détecteurs de monoxyde de carbone, dans le cadre de l'exécution des instructions des autorités supérieures du pays visant à réduire les accidents d'intoxication au monoxyde de carbone, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication de la direction concernée.

La responsable de la communication, Fouzia Sabouddj, a indiqué que la direction de l'entreprise à Sidi Bel Abbès poursuit, comme les autres directions à l'échelle nationale, la mise en œuvre de la deuxième phase du plan d'équipement des foyers des clients avec des détecteurs de monoxyde de carbone, avec 74.036 foyers équipés jusqu'à présent, soit l'installation de 148.072 détecteurs.

La même source a ajouté que l'opération sera étendue pour couvrir l'ensemble des foyers de la wilaya de Sidi Bel Abbès, durant l'année en cours, soulignant que, dans ce cadre, toutes les entreprises sous-traitantes collaborant avec la direction de distribution de Sidi Bel Abbès ont été mobilisées, avec la nomination d'agents assermentés pour superviser l'opération.



Elle a également indiqué qu'à chaque installation, un contrôle de l'installation in-

terne du gaz dans le domicile des clients est effectué par des agents assermentés afin de s'as-

surer qu'elle respecte les conditions techniques et les normes de sécurité.

Le même responsable a souligné que l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone est une initiative importante pour sécuriser les foyers.

De plus, Sonelgaz-Distribution prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de ses clients.

La direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a également adressé un message à ses clients qui n'ont pas pu bénéficier de l'installation de ces détecteurs, en raison de leur absence lors des visites des équipes techniques, leur conseillant de se rapprocher de leur agence commerciale pour fixer un nouveau rendez-vous dans les plus brefs délais.

SALON INTERNATIONAL DU CHOCOLAT ET DU CAFÉ Participation de 70 exposants à Oran



La sixième édition du Salon International du Chocolat et du Café "Chocaf", a été ouverte, mercredi au Centre des Conventions Ahmed-Benahmed d'Oran, avec la participation de 70 exposants, dont la plupart sont des producteurs locaux de chocolat et de produits alimentaires associés tels que les glaces et les biscuits.

Le Salon connaît, principalement, la participation de producteurs locaux de chocolat, en plus d'exposants étrangers d'Egypte, Italie, Espagne, Tunisie et Cameroun, a indiqué le directeur du

Salon, M. Mohamed Graïa, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture.

Cet événement reflète les progrès significatifs réalisés par l'industrie du chocolat en Algérie, ainsi que la position du pays en tant qu'un des principaux producteurs de chocolat et de produits alimentaires associés dans la région, a-t-il souligné.

Le Salon "Chocaf" vise à mettre en lumière les produits locaux, à renforcer les échanges entre les entreprises algériennes et étrangères, et à encourager

l'exportation des produits nationaux, dans un contexte où le marché du chocolat en Algérie connaît une demande croissante pour des produits de haute qualité, a souligné M. Graïa.

Certains exposants ont indiqué que cet événement constitue une opportunité importante pour élargir leurs activités, leur permettant d'accéder à de nouveaux marchés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie.

Un des exposants locaux a souligné, à cet égard, que l'industrie du chocolat en Algérie a connu une transformation positive, ces dernières années, grâce à une prise de conscience accrue de la qualité des produits nationaux, ainsi qu'au soutien du gouvernement pour le secteur de l'industrie alimentaire.

Le Salon, destiné au large public, ainsi qu'aux artisans et aux fabricants, se poursuivra jusqu'au 2 février, et les organisateurs tablent sur plusieurs milliers de visiteurs, parmi les consommateurs et des professionnels qui visiteront l'exposition pour découvrir les nouveaux produits proposés par les exposants.

FORMATION PROFESSIONNELLE Offre de 5 nouvelles spécialités en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi à Guelma

Cinq nouvelles spécialités de formation professionnelle en adéquation avec les besoins directs du marché de l'emploi ont été ouvertes dans la wilaya de Guelma au titre de la session de février 2025, a indiqué mercredi le chargé de communication à la direction du secteur.

Ces nouvelles spécialités sont de nature à satisfaire les besoins effectifs du marché local de l'emploi et soutenir les secteurs économiques à caractère prioritaire, a précisé à l'APS Nadhir Kachi.

Une des plus importantes de ces spécialités porte sur la formation de techniciens supérieur (niveau 5) en exploitation des stations de traitement d'eau qui s'inscrit ainsi en ligne directe dans la stratégie nationale du secteur des ressources en eau basée sur l'élargissement de l'exploitation des sources d'eau non-conventionnelles dans les domaines agricole et économique.

Une autre spécialité non moins importante est celle de technicien supérieur en automatisme et régulation qui fournira des cadres techniques aptes à suivre l'évolution technologique et maîtriser les systèmes de production, a ajouté la même source. Les trois autres filières concernent des formations d'agents d'exécution en travaux publics et de production de végétaux et de couturier polyvalent de matériaux souples, selon encore la même source.

Un total de 3.450 postes de formation répartis sur 17 filières et 70 spécialités a été ouvert au titre de la session de février 2025 par les 17 établissements de formation professionnelle de la wilaya dont deux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle.

ORAN

Ouverture de la 7e édition du Salon international de l'agriculture

La septième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro Expo 2025), a débuté, mercredi au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran avec la participation d'environ 80 exposants. Cette manifestation regroupe des acteurs économiques dans le domaine de la chaîne de l'agriculture d'Algérie et en provenance d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Chine, d'Inde, d'Allemagne et de Pologne, afin de présenter leurs produits et investissements, a souligné à l'APS l'organisateur du Salon, Chamseddine Belhadj Amara. Le Salon, qui accueille également des entreprises nationales spécialisées dans le

financement, les assurances et les investissements dans le secteur, s'inscrit dans la vision des autorités nationales visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire, stimuler les investissements productifs et encourager l'innovation pour une agriculture efficace et durable, selon les organisateurs.

Cet événement économique constitue un espace d'échange entre les acteurs de la production végétale et animale pour faire face aux défis stratégiques de la sécurité alimentaire, tout en présentant les solutions innovantes récentes en matière d'agriculture, notamment dans l'irrigation, la gestion rationnelle et

réfléchie de l'eau, ainsi que dans la mécanisation agricole, ont expliqué les participants.

Des projets d'investissement réalisés par l'Etat dans différentes wilayas du pays dans le domaine des cultures stratégiques, de l'élevage bovin et de la sylviculture sont également présentés, ainsi que les facilités offertes aux jeunes pour les intégrer dans les différentes activités agricoles.

Les startups sont également présentes pour présenter leurs offres en matière de fertilisation naturelle et d'engrais chimiques, ainsi que de fourrage pour le bétail. Les organisateurs ont également prévu une série de conférences et de communications animées par des experts pour débattre de sujets tels que "la résilience face à la sécheresse dans les zones agricoles vulnérables", "les changements climatiques du point de vue de l'agriculteur", "garantie des crédits d'investissement", "la consommation alimentaire en Algérie" et "les labels de qualité pour les produits agricoles et alimentaires".

Le Salon international de l'agriculture d'Oran, qui se poursuit jusqu'à samedi prochain, est organisé par l'agence "Exposium".

INDE**Près de 40 morts au pèlerinage hindou**

Près de 40 corps ont été transférés à la morgue d'un hôpital après une bousculade au Maha Kumbh Mela dans le nord de l'Inde mercredi, ont indiqué des sources policières, alors que des dizaines de millions de personnes se rassemblaient pour se baigner dans les eaux sacrées de la rivière.

Plus de 12 heures après la tragédie survenue lors du plus grand rassemblement mondial de l'humanité, des corps étaient encore transportés à la morgue de l'hôpital local Moti Lal Nehru Medical College, bien que le gouvernement n'ait pas encore annoncé officiellement le nombre de victimes. "De plus en plus de corps arrivent. Nous avons près de 40 corps ici. Nous les transférons également et les remettons aux familles un par un", a déclaré une source policière.

Des proches affolés ont fait la queue pour identifier les personnes tuées par la bousculade, qui s'est produite alors que la foule



se dirigeait vers le confluent de trois rivières, où l'immersion est considérée comme particulièrement sacrée.

Un responsable de l'hôpital SRN de Prayagraj, où certains des blessés ont été

morts sur place", a déclaré le responsable.

Le Premier ministre Narendra Modi a présenté ses condoléances aux "fidèles qui ont perdu leurs proches" et a déclaré que les responsables locaux avaient aidé les victimes "de toutes les manières possibles", sans préciser le nombre de morts.

Yogi Adityanath, ministre en chef de l'Etat d'Uttar Pradesh où se trouve la ville du pèlerinage de Prayagraj, a déclaré que la bousculade a été déclenchée lorsque certains fidèles ont tenté de sauter les barricades érigées pour gérer la foule entre 1 heure et 2 heures du matin (19h30-20h30 GMT mardi).

CORÉE DU SUD**Sept blessés dans l'incendie spectaculaire d'un avion**

Sept personnes ont été légèrement blessées dans l'incendie d'un avion en Corée du Sud, ont déclaré les autorités mercredi, les médias locaux indiquant que le feu serait parti d'une batterie portable rangée dans une valise cabine.

L'avion d'Air Busan en provenance de l'aéroport international de Gimhae, au sud-est de Busan, et à destination de Hong Kong, a pris feu mardi soir, selon le ministère sud-coréen des Transports.

Au total, 169 passagers et sept hôtesses de l'air ont été évacués via des toboggans gonflables. Les autorités avaient fait état de trois blessés, mais ce chiffre a été porté à sept mercredi.

L'un d'entre eux est actuellement

hospitalisé, a ajouté le ministère.

Cet incendie spectaculaire a brûlé près de la moitié du fuselage de l'avion, dont les ailes et les moteurs n'ont toutefois pas été endommagés, selon la même source, qui a indiqué qu'une enquête avait été ouverte.

"Nous ne savons pas quand nous serons en mesure de divulguer les résultats de l'enquête sur les causes de l'incendie", a souligné le porte-parole du ministère.

D'impressionnantes images ont été diffusées par les médias locaux dans la nuit de mardi à mercredi, montrant un avion en proie aux flammes et une épaisse fumée semblant s'échapper de l'intérieur de l'appareil. De nouvelles images ont

révélé mercredi matin l'ampleur des dégâts: la moitié supérieure du fuselage avait brûlé, laissant un énorme trou.

Selon l'agence de presse Yonhap, le feu s'est propagé après qu'une fumée noire s'est échappée du compartiment à bagages, situé au-dessus des voyageurs, de la dernière rangée.

Le mois dernier, la Corée du Sud a connu sa pire catastrophe aérienne.

Un avion transportant 181 passagers provenant de Bangkok a atterri sur le ventre à Muan, quelques secondes avant de se fracasser contre un mur en bout de piste et de prendre feu. Seuls deux membres d'équipage ont survécu et 179 personnes ont été tuées.

JAPON**Le pays recense un nombre record de suicides chez les adolescents en 2024**

Le Japon a enregistré un nouveau record de suicides chez les adolescents en 2024, selon les données du ministère de la Santé publiées mercredi.

Les dernières données parmi les élèves scolarisés de collège et de lycée (à partir de 11 ans) recense 527

suicides l'an passé contre 513 en 2023, a indiqué le ministère. Le nombre total de personnes de tous âges décédées par suicide a diminué de 7,2% avec 20.268 personnes, en forte baisse par rapport au record de 34.427 cas en 2003. Le nombre de personnes de moins

de 20 ans, y compris celles scolarisées, a également légèrement diminué avec 800 décès en 2024 contre 810 en 2023, selon les dernières données. "Nous prenons tout cela très au sérieux", a déclaré Keiichiro Tachibana, secrétaire général adjoint du

cabinet du ministère lors d'un point de presse.

"Nous continuerons à faire tout notre possible pour prendre des mesures visant à protéger la vie des enfants et à créer une société où personne ne sera contraint de se suicider", a-t-il ajouté.

TANZANIE**Sept élèves tués par la foudre dans le nord du pays**

Au moins sept élèves ont été tués et 82 autres blessés après avoir été frappés par la foudre dans la région de Geita, dans le nord de la Tanzanie, selon les autorités locales. Le commissaire du district de Bukombe, Paskas Muragili a

déclaré aux médias que la foudre, déclenchée par les fortes pluies en cours, a frappé les élèves d'une école secondaire mardi matin alors qu'ils étaient en classe. Après avoir été informés de l'incident, les médecins de l'hôpital du

district de Bukombe se sont précipités à l'école pour tenter de sauver la vie des élèves. Les victimes sont six garçons et une fille, a précisé M. Muragili, ajoutant que deux des élèves blessés étaient dans un état critique.

CRUES EXCEPTIONNELLES DANS L'OUEST DE LA FRANCE**Un millier de personnes évacuées**

Quelque 1.000 personnes ont été évacuées depuis dimanche en Bretagne, région de l'ouest de la France qui connaît des inondations sans précédent depuis 40 ans après le passage de la dépression Herminia, avec des niveaux de crues proches des seuils historiques attendus sur certains cours d'eau. Après le pas-

sage de la tempête Herminia, la dépression Ivo va amener mercredi son lot de fortes pluies, avec des cumuls de "15 à 30 mm, voire 40 mm par endroits, sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de la Loire, dans un contexte de sols déjà saturés", indique l'agence publique Météo-France. Selon un nouveau bilan

de la préfecture d'Ille-et-Vilaine - l'un des départements touchés par ces inondations -, "plus de 1.000 personnes ont été évacuées (établissements sanitaires et médico-sociaux compris)" depuis dimanche mais "aucune victime n'est à déplorer".

"Il y a des milliers et des milliers

MEXIQUE**Quatre policiers assassinés dans le sud du pays**

Quatre policiers ont été tués mardi lors d'une attaque armée dans une ville de l'Etat d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, ont déclaré les autorités. Parmi les victimes figure Victor Morales, le chef de la police municipale de Tuxtepec, selon un rapport du Secrétariat à la sécurité d'Oaxaca.

Les faits se sont produits tôt dans la matinée, alors que les policiers en uniforme se trouvaient à bord d'un véhicule civil qui a été la cible de nombreux coups de feu.

Un autre policier et deux civils ont été blessés. Une équipe d'enquête spéciale a été envoyée à Tuxtepec (150.000 habitants) pour identifier les assaillants, a déclaré le secrétaire à la sécurité de l'Etat, Ivan Garcia, lors d'une conférence de presse.

Face à l'augmentation de la violence liée au crime organisé, des membres de la marine ont été déployés par le gouvernement fédéral dans différentes parties de l'Etat d'Oaxaca. Mais la mairie de Tuxtepec a demandé le départ des militaires en raison de son manque de ressources pour assurer leur entretien, a expliqué M. Garcia. Depuis décembre 2006, date du lancement d'une opération militaire antidrogue controversée, le Mexique dénombre plus de 450.000 morts violents et des dizaines de milliers de disparus, selon les chiffres officiels.

IMMIGRATION**Brasilia réclame à Washington des «exigences minimales de dignité» pour les migrants illégaux**

Le gouvernement brésilien a déclaré mardi travailler avec les Etats-Unis pour assurer que les expulsions de migrants illégaux brésiliens répondent aux "exigences minimales de dignité", après le "traitement dégradant" accordé récemment à près d'une centaine d'entre eux.

Le gouvernement brésilien a réclamé samedi des explications à Washington pour le "traitement dégradant" de migrants illégaux brésiliens lors de leur expulsion par les Etats-Unis, par un vol en provenance des Etats-Unis arrivé vendredi à Manaus (nord).

Selon Brasilia, 88 Brésiliens se trouvaient dans l'avion. "Cette opération a été tragique", a déclaré à la presse le ministre des Affaires étrangères, Mauro Vieira, à l'issue d'une réunion avec le président Luiz Inacio Lula da Silva. "C'est précisément ce qui nous pousse à travailler maintenant, avec les autorités américaines, pour trouver des moyens de garantir que l'opération se déroule conformément à la législation brésilienne et aux normes de sécurité et d'accueil à l'intérieur d'un avion", a-t-il ajouté.

M. Vieira a souligné que le Brésil va exiger des Etats-Unis des "exigences minimales en matière de dignité, de respect des droits de l'homme et d'attention aux passagers". La ministre des droits de l'homme, Macaé Evristo, a annoncé la création d'un "poste d'accueil humanitaire" à l'aéroport de Belo Horizonte (sud-est).

d'hectares de prairies inondées. Tous les ruisseaux débordent, tous les plans d'eau sont au maximum", a fait savoir le président du département Jean-Luc Chenu, qualifiant la situation de "crise de grande ampleur par l'étendue du territoire concerné".

APS

BATNA**4 interventions réussies marquent l'ouverture de l'Unité régionale de cathétérisme cardiaque du CHU**

L'Unité régionale de cathétérisme cardiaque du service de cardiologie du Centre Hospitalo-universitaire (CHU) de Batna a été mise en service avec quatre (4) interventions effectuées avec succès, a indiqué, mercredi, le Directeur de la santé et de la population.

M. Hamdi Chakouri a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que la mise en service de cette unité "en un temps record" après la nomination, début janvier, d'un spécialiste à la tête du service de cardiologie du CHU permettra d'effectuer les opérations de cathétérisme cardiaque programmées et de prendre rapidement en charge les cas urgents. Les équipements médicaux modernes opérationnels dans ce service ont permis au personnel médical et paramédical de prendre en charge les 4 cas et d'effectuer les toutes premières opérations de cathétérisme au CHU de Batna, a ajouté le même responsable.

M. Chakouri a rappelé que le wali de Batna, Mohamed Benmalek, avait récemment effectué une visite d'inspection au service de cardiologie du CHU au cours de laquelle il a donné des instructions à l'effet d'accélérer les interventions de cathétérisme, notamment après la mise à disposition des moyens matériels et humains nécessaires, et un staff médical comprenant 4 cardiologues et un professeur en cardiologie à la tête du service.

Selon l'administration du CHU, la réalisation d'une unité régionale de cathétérisme au sein du service de cardiologie du CHU de Batna s'inscrit dans le cadre d'un programme national arrêté par le ministère de tutelle en vue de prendre en charge des patients des wilayas de Batna, de Tébessa, de Khchela, de Biskra et d'El Oued en matière d'interventions de cathétérisme cardiaque. Pour rappel, le cathétérisme cardiaque est un examen radiologique invasif effectué sous anesthésie générale consistant à introduire un petit cathéter dans une veine ou une artère pour le faire monter jusqu'au cœur.

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Création d'une commission chargée de l'examen des imperfections des statuts**

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a tenu, mardi, une réunion avec les membres de la Fédération nationale de la santé, lors de laquelle une commission chargée de l'examen des imperfections des statuts a été créée au niveau du ministère, indique un communiqué du ministère. Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre des rencontres programmées sur les questions relatives au dialogue et à la concertation avec les partenaires sociaux, a porté sur "les principaux axes de l'action syndicale ainsi que les propositions et les conditions facilitant son exercice pour une meilleure prise en charge des préoccupations des personnels du secteur", précise la même source.

Pour ailleurs, la rencontre a permis d'évoquer certaines insuffisances relevées dans les statuts notamment le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps communs", ajoute le communiqué. Lors de cette réunion, "une commission ad hoc a été créée au niveau du ministère en vue d'examiner et de corriger les insuffisances relevées dans les meilleurs délais", selon le ministre qui a également pris note des différents avis des syndicats. M. Saihi poursuivra ses rencontres avec les partenaires sociaux du secteur de la Santé jusqu'à la semaine prochaine, note le communiqué.

APS

TISSEMSILT**Santé publique : Renforcement des infrastructures locales pour rapprocher les services aux citoyens**

Dans le cadre de l'amélioration des services publics de santé, les autorités locales de la wilaya de Tissemsilt ont récemment inauguré et inspecté plusieurs projets sanitaires visant à renforcer la couverture médicale et à alléger la pression sur les établissements hospitaliers.

Par Abed Meghit

Les autorités de la wilaya, à leur tête M. Bouzaïd Fethi, wali de Tissemsilt ont ainsi mis en service plusieurs infrastructures, notamment des salles de soins de proximité dans les zones reculées, des services d'urgences médicales équipés et des centres spécialisés dans le dépistage et le diagnostic du cancer.

Ces initiatives ont pour objectif de rapprocher les services de santé des citoyens et d'améliorer la qualité de la prise en charge, en particulier dans les régions souffrant d'un manque d'infrastructures médicales. Par ailleurs, les autorités locales ont souligné l'importance d'accélérer la réalisation des projets sanitaires en cours, en veillant à leur équipement avec du matériel médical moderne et à l'intégration de nouvelles spécialités. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer les prestations de santé et à réduire la souffrance des citoyens, notamment face à la surcharge de certaines structures hospitalières majeures.

Des visites inopinées sont également organisées dans les polycliniques et hôpitaux afin d'évaluer la qualité des soins prodigués et les

conditions de prise en charge des patients. Le secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt compte 03 établissements publics hospitaliers implantés à Tissemsilt d'une capacité de 249 lits, Théniet El Had d'une capacité de 168 lits et Bordj Bouaâma d'une capacité de 168 lits avec une vocation curative, d'une capacité globale de plus de 585 lits, 20 polycliniques, 108 salles de soins, 07 maternités et 14 unités de dépistage et de suivi (UDS) de santé scolaire destinés à accroître la prévention contre les épidémies et les maladies infectieuses et un centre de rééducation fonctionnelle.

Le secteur de la santé à Tissemsilt a bénéficié d'un programme complémentaire visant à améliorer les infrastructures et les services médicaux. Ce programme comprend plusieurs initiatives clés : Acquisition d'équipements médicaux : Les salles d'opération des établissements hospitaliers publics de Tissemsilt, Théniet El Had et Bordj Bouaâma ont été entièrement équipées de nouveaux matériels, améliorant ainsi la qualité des interventions chirurgicales.

Réhabilitation et équipement de polycliniques : Six polycliniques ont été rénovées et dotées de nouveaux équipements pour offrir de meil-

leurs services de soins de santé primaires. Construction d'une nouvelle polyclinique à Laâyoune : Les études pour ce projet sont achevées, et les travaux devraient débuter prochainement, renforçant ainsi l'accès aux soins dans cette localité.

Le secteur a été doté de 30 ambulances équipées, facilitant le transport des patients et améliorant la réactivité des services d'urgence. Par ailleurs, un projet majeur est en cours avec la construction d'un hôpital de 240 lits. Cet établissement offrira de nouvelles spécialités, notamment en médecine nucléaire, élargissant ainsi l'offre de soins disponibles pour la population locale.

Ces initiatives témoignent la volonté et l'engagement des autorités d'assurer et renforcer les services de santé dignes et accessibles à tous, renforçant ainsi la confiance dans les infrastructures publiques et donnant un nouvel élan au secteur de santé à Tissemsilt. Ces améliorations attendues reflètent un engagement clair en faveur du développement des infrastructures de santé et de l'équité dans l'accès aux soins, dans une optique de bien-être sanitaire global pour l'ensemble de la population.

A.M.

SKIKDA**Mise en service du 1^{er} appareil d'IRM dans le secteur public**

Le premier appareil d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) du secteur public de santé de la wilaya de Skikda a été mis en service mardi à l'établissement hospitalier Abderazak Bouhara suite à un don du groupe Sonatrach. Le wali, Saïd Akhrrouf accompagné du secrétaire général du groupe Sonatrach, Abderezak Zerouki, a présidé la

cérémonie de mise en service de cet appareil d'imagerie par résonnance magnétique. Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de la santé, M. Larbi Zerouki, a indiqué que cet appareil, dont le coût est supérieur à 270 millions DA, est le premier du genre dans le secteur public de cette wilaya. Cet équipement bénéficiera aux habitants de la wilaya

qui recourent aux cliniques privées et hôpitaux des autres wilayas pour effectuer un contrôle par imagerie médicale, selon le même responsable.

Installé au niveau de la plateforme technique de l'établissement hospitalier Abderazak Bouhara, cet appareil qui assure une imagerie d'une grande précision des différentes parties du corps humain

permet un diagnostic précis, a-t-il noté. Le même responsable local a ajouté que les établissements sanitaires de la wilaya de Skikda comptent cinq services de radiologie dotés de scanners et d'appareil d'échographie et un sixième scanner sera acquis "courant 2025" pour l'établissement public hospitalier de Tamalous.

APS

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ Une cinquantaine de pays éliminent au moins une maladie tropicale négligée (OMS)

Cinquante-quatre (54) pays ont réussi à éliminer au moins une maladie tropicale négligée (MTN), a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'approche de la Journée mondiale des MTN, qui a lieu chaque année le 30 janvier.

Il s'agit de plus de la moitié du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif d'éliminer la maladie dans 100 pays d'ici à 2030, a indiqué l'OMS, soulignant qu'en 2024, sept pays ont éliminé une MTN, tandis que deux autres devraient faire des annonces cette semaine.

A l'échelle mondiale, 75 processus d'élimination ont été menés à bien et reconnus par l'OMS. Ces "succès" ne sont pas étrangers à l'accès des médicaments. Rien qu'en 2023, plus de 860 millions de personnes ont reçu un traitement contre les maladies tropicales négligées, par le biais d'une administration massive de médicaments ou d'une prise en charge individuelle de la maladie.

Les interventions contre les MTN sont soutenues par l'un des plus grands programmes de dons de médicaments au monde.

Entre 2011 et 2024, près de 30 milliards de comprimés et de flacons ont été livrés aux pays, 1,8



milliard ont été donnés et livrés pour des traitements effectués en 2024 seulement.

"Toutefois, des lacunes subsistent et, bien que des traitements médicamenteux soient disponibles pour de nombreuses MTN, ils ne parviennent souvent pas aux personnes qui en ont le plus besoin", a affirmé lors d'une conférence de presse à Genève, le chef d'unité par intérim chargé de l'analyse stratégique, au Programme mondial sur les MTN à l'OMS, Albin Gabrielli.

Touchant plus d'un milliard de personnes, principalement dans les régions les plus pauvres du monde, les MTN entraînent une morbidité chronique, une stigmatisation et des problèmes socio-économiques, tout en causant des pertes économiques considérables dans les communautés touchées.

Parmi les défis qui entravent les programmes de lutte contre les MTN à l'échelle mondiale, l'OMS cite un paysage financier

changeant et une appropriation irrégulière par les pays. L'agence onusienne fait état aussi des difficultés à générer et à collecter des données, des lacunes en matière de connaissances, de médicaments, de diagnostics, d'outils opérationnels et de processus, ainsi que des migrations et des conflits. Le changement climatique est également apparu comme une menace, notamment en ce qui concerne les maladies à transmission vectorielle, a précisé l'OMS.

Les MTN sont un groupe de maladies évitables ou curables qui touchent plus d'un milliard de personnes dans le monde.

Elles constituent un groupe diversifié de 21 affections causées par une variété d'agents pathogènes, notamment des virus, des bactéries, des protozoaires, des vers parasites, des champignons et des toxines. Elles représentent un fardeau mondial considérable, selon l'Agence sanitaire mondiale.

ETATS-UNIS

L'OMS appelle l'administration Trump à revoir la suspension de programmes anti-sida

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dit sa "profonde inquiétude" mardi face à la décision de l'administration Trump de suspendre le financement de programmes de lutte contre le sida dans des pays en développement, et demandé au gouvernement américain de revoir sa position. "Nous appelons le gouvernement des Etats-Unis à autoriser des exemptions supplémentaires pour garantir la fourniture de traitements et de soins vitaux contre le VIH", écrit l'OMS dans un communiqué, rappelant que ces programmes permettent de fournir les médicaments nécessaires à 30 millions de personnes dans le monde.

Le programme Pepfar mis en place sous le président George W. Bush en 2003, un des pi-



liers de la lutte contre le sida et l'un de ses plus retentissants succès, est frappé par la suspension. Fin 2023, 39 millions de personnes dans le monde vivait avec le virus du sida, le VIH.

Lundi déjà, le secrétaire général de l'ONU avait appelé l'administration Trump à ajouter

des "exemptions supplémentaires", compte tenu de l'importance de Pepfar pour la lutte contre cette maladie qui continue de faire des ravages malgré d'importants succès en termes de prévention.

L'arrêt du financement des programmes de lutte contre le VIH

peut exposer les personnes vivant avec le VIH à un risque accru de maladie et de décès et compromettre les efforts visant à prévenir la transmission dans les populations et les pays", écrit encore l'OMS, une organisation honnie par le président américain.

RD CONGO

Plus de 1,5 million d'enfants ont besoin de protection à Goma, selon une ONG

Plus de 1,5 million d'enfants pris dans de violents combats dans la ville de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), doivent être protégés, a indiqué l'ONG Save the Children.

Environ 3 millions de personnes vivent actuellement à Goma, dont 1 million de personnes déplacées. Save the Children estime que "plus de la moitié d'entre elles – soit plus de 1,5 million sont des enfants".

Greg Ramm, directeur de Save the Children en RDC, a déclaré que "la situation était confuse, complexe et horrible et n'y avait aucun endroit sûr où aller depuis Goma". L'ONG exhorte toutes les parties impliquées dans le conflit à "donner la priorité à la protection des civils et à garantir un accès humanitaire sans restriction".

Elle réitère en outre son appel à la communauté internationale pour qu'"elle prenne des mesures immédiates pour répondre à la crise humanitaire qui se développe rapidement en RDC.

Cela comprend la fourniture d'une aide d'urgence aux personnes déplacées, le soutien aux efforts visant à protéger les civils et l'œuvre en faveur d'une résolution pacifique du conflit". Le conflit en RDC a créé une crise humanitaire, avec près de 7 millions de personnes, dont au moins 3,5 millions d'enfants, déplacés et plus de 26 millions de personnes – soit une personne sur quatre – ayant besoin d'aide humanitaire.

SELON L'ALLIANCE VACCINALE GAVI

Le paludisme en recul dans 17 pays africains grâce au nouveau vaccin

La livraison de 12 millions de doses de vaccin contre le paludisme dans 17 pays africains depuis 2023 a contribué à une baisse significative du nombre de cas et de décès parmi les groupes démographiques à haut risque, dont les enfants, a déclaré l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi).

Dans 17 pays africains où le paludisme est endémique - et qui représentent au total plus de 70 % de la charge mondiale du paludisme - environ 5 millions d'enfants ont été protégés contre la maladie après avoir été vaccinés, a déclaré Gavi dans un communiqué publié jeudi à Nairobi, la capitale kényane.

La directrice générale de Gavi, Sania Nishtar, a indiqué que la distribution continue du vaccin anti-paludisme avait permis un changement radical dans la lutte contre cette maladie transmise par les moustiques.

"Ces premières données sont un petit indicateur de l'impact potentiel sur la santé publique qu'aura ce programme, que nous espérons étendre considérablement d'ici la fin de cette décennie afin de protéger des dizaines de millions d'enfants dans le monde et de réduire la pression que le paludisme exerce sur les systèmes de santé africains", a affirmé Mme Nishtar. La mise en œuvre réussie de programmes pilotes de vaccination contre le paludisme au Ghana, au Kenya et au Malawi de 2019 à 2023, qui ont permis de toucher 2 millions d'enfants et entraîné une baisse de 13 % de la mortalité infantile globale, guidera le déploiement subséquent du vaccin dans d'autres pays fortement touchés du continent, selon Gavi. En plus des campagnes de vaccination, d'autres mesures vitales telles que la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont joué un rôle essentiel dans la réduction de la transmission du paludisme et des décès liés à cette maladie en Afrique, a indiqué la même source.

L'alliance a salué l'introduction réussie du vaccin contre le paludisme dans les pays africains en proie à des conflits, dont notamment le Soudan et la République démocratique du Congo, qui a permis de revitaliser la lutte contre le paludisme. En 2025, Gavi prévoit de distribuer des vaccins anti-paludisme dans six à huit nouveaux pays, dont l'Ouganda, l'Ethiopie, la Guinée, le Mali et le Burundi, protégeant ainsi 13 millions d'enfants supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Entre 2026 et 2030, l'alliance a pour objectif d'aider les pays fortement touchés à protéger 50 millions d'enfants supplémentaires avec quatre doses vaccinales, sous réserve de disponibilité des fonds nécessaires.

APS

Jeudi 30 janvier 2025

FAIRE AIMER LES LÉGUMES AUX ENFANTS

Une question de patience

Des chercheurs britanniques viennent de montrer que, pour faire aimer les légumes aux enfants, il faut avant tout multiplier les tentatives avant l'âge de deux ans.

Les épinards ? Ils détestent ça. Les artichauts ? Hors de question. Les haricots verts ? Ils n'en veulent pas non plus. Faire manger des légumes aux enfants peut parfois être un vrai parcours du combattant... Mais pas question non plus de les laisser se gaver de pâtes et de frites !

Une étude menée par des chercheurs de l'université de Leeds (Royaume-Uni) et publiée dans la revue scientifique *PLOS One* dévoile aujourd'hui la solution ultime pour faire aimer les légumes aux enfants. En fait, tout est une histoire de temps : ces chercheurs en sciences psychologiques ont en effet montré que, si les parents font entre 5 et 10 « tentatives légumes » avec leurs enfants avant que ceux-ci n'atteignent l'âge fatidique de 2 ans, les bambins seront nettement moins difficiles par la suite.

Tout se joue avant l'âge de deux ans

Pour en arriver à cette conclusion, l'équipe a proposé de la purée d'artichauts à



près de 330 bébés issus de trois pays et âgés de 4 à 38 mois. Chaque enfant a été l'objet de 5 à 10 tentatives de proposition de légumes. Surprise : les enfants les plus jeunes ne sont plus rapidement laissé convaincre par la purée d'artichauts que leurs ainés... La limite d'âge ? Deux ans, la « charnière » (selon les chercheurs) à partir de laquelle les enfants deviennent plus difficiles et rejettent plus facilement les aliments. En résumé, plus l'introduction du légume est précoce, dans les repas de l'enfant, plus le légume en question a de chances de devenir une habitude alimentaire...

Autre résultat surprenant lors de l'expérience, la purée d'artichauts était déclinée sous trois formes : naturelle (doux sans additifs), adoucie (c'est-à-dire sucrée) et enrique (en lipides). Résultat : les bébés n'ont fait aucun différence entre les trois préparations, qui ont été consommées en quantités égales. Si vous avez l'habitude de noyer les carottes de bébé sous une tomate de ketchup, cette étude montre donc que c'est totalement inutile...

Menée sur 3 230 bébés, l'étude révèle que la survie de nouveau-nés à moins de 23 semaines (soit moins de six mois de grossesse) est exceptionnelle, et entraîne souvent des complications et une hospitalisation lourde.

En revanche, les scientifiques espagnols ont constaté, grâce aux données du registre national des naissances, que le taux de survie augmente de 22 à 26 semaines, passant de 12,5% à plus de 70% de chance de survie.

Les chercheurs ont également calculé que, passé 25 semaines, les enfants prématurés avaient un taux de survie sans complications de près de 30%, contre 15% seulement pour les enfants nés à 25 semaines. L'hémorragie intracrânienne, les lésions de la substance blanche du cerveau, les infections broncho-pulmonaires et les infections rétiniennes représentent les complications les plus souvent observées.

L'étude souligne malgré tout, que ce seuil de 26 semaines est à prendre avec précaution. Les auteurs interviennent pour le pronostic du prématuré : le poids de naissance, le sexe de l'enfant (les filles ayant de meilleures chances de se développer normalement), la prise prémature de corticoïdes chez la mère....

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 15 millions d'enfants dans le monde naissent chaque année dans le monde, ce qui représente 1 bébé sur 10. Plus d'un million de ces prématurés décèdent à la suite de complications, alors que bon nombre de survivants souffrent de troubles visuels et auditifs ainsi que de retards d'apprentissage par la suite.

D'après l'OMS, les grossesses multiples, les infections et maladies chroniques, le diabète, l'hypertension et les facteurs génétiques constituent les causes courantes de naissances prématurées. Certains produits de notre environnement, comme les phthalates semblent également augmenter le risque, même si l'affirmation certaine de ce polluant demande d'avantage d'études.

BÉBÉ

Les petits pots trop pauvres en nutriments

Les aliments prêts-à-consommer pour bébés seraient moins intéressants nutritionnellement que les « faits maison », selon une étude écossaise.

Les compotes et purées maison n'ont rien à envier aux plats préparés vendus dans les rayons alimentaires pour bébés. C'est ce qu'affirme une étude de l'université de Glasgow en Ecosse. Les chercheurs ont comparé en 2010 et 2011 l'apport nutritionnel mentionné sur différents aliments pour bébés vendus au Royaume-Uni avec la version équivalente cuisinée maison.

En tout 462 produits dont 364 prêts-à-consommer s'en sortent mieux que les sales puisque le calcium et le fer sont présents en quantité comparable aux aliments maison. En revanche, le tout pré-

par apporterait trop de sucre et pas assez de protéines.

Parce que le lait maternel

Préparer soi-même les repas de bébé garantit une alimentation plus diversifiée pour bébé que les plats industriels, concluent les chercheurs. « La plupart des produits prêts-à-consommer ont la même valeur énergétique que le lait maternel, et sont généralement beaucoup moins riches en nutriments que les faits maison », résume la professeure Charlotte Wright, interrogée par Skyscience.

Les résultats, publiés dans *Archives of Disease in Childhood*, montrent qu'un plat préparé salé contient deux fois moins de protéines et de nutriments qu'un fait-maison.

Autrement dit, pour avoir

l'équivalent en nutriments d'un pot de 500 grammes, un bébé devrait manger 100 g de plat déjà préparé. Du côté des aliments sucrés, les produits prêts-à-consommer s'en sortent mieux que les sales puisque le calcium et le fer sont présents en quantité comparable aux aliments maison. En revanche, le tout pré-

même chose, et avant l'âge de six mois, le lait maternel est tout à fait suffisant*. En réaction à cette étude, le Secteur français des Aliments de l'Enfance, syndicat du secteur, a souhaité rappeler que les petits pots constituent une offre

de qualité en toute sécurité pour accompagner les bébés*. Avant d'être mis sur le marché, un petit pot est soumis à 16 contrôles* de qualité et que l'emploi des colorants, conservateurs et colorants est interdit.

C'est entre 1 et 3 ans que les enfants grandissent le plus vite. Pour bien accompagner leur croissance, il y a certaines erreurs alimentaires à ne pas commettre. Le point avec le Dr Vidalhiet, professeur de pédiatrie à la faculté de Nancy.

Diversification alimentaire : attention au sucre

Spontanément, les enfants ont une appétence particulière pour le sucre et les produits sucrés. Ce goût se renforce lorsqu'ils consomment des



Alimentation des petits : 5 erreurs à ne pas commettre

C'est entre 1 et 3 ans que les enfants grandissent le plus vite. Pour bien accompagner leur croissance, il y a certaines erreurs alimentaires à ne pas commettre. Le point avec le Dr Vidalhiet, professeur de pédiatrie à la faculté de Nancy.

Diversification alimentaire : attention au sucre

Spontanément, les enfants ont une appétence particulière pour le sucre et les produits sucrés. Ce goût se renforce lorsqu'ils consomment des



PRÉMATURÉS 26 semaines, le repère majeur pour le pronostic de l'enfant



L'âge gestationnel des petits prématuroés en dépend long sur leur taux de survie d'après un étude espagnole. Au-delà de 26 semaines, le nouveau-né aurait de grandes chances de survie, sauf question de chances de devenir une habitude alimentaire...

Le seuil d'amélioration du pronostic vital des bébés prématurés serait fixé à 26 semaines, d'après une étude espagnole publiée dans la revue scientifique *Annals of Pediatrics*.

Menée sur 3 230 bébés, l'étude révèle que la survie de nouveau-nés à moins de 23 semaines (soit moins de six mois de grossesse) est exceptionnelle, et entraîne souvent des complications, une autre étude américaine

avait montré que les enfants de moins d'un an qui en avaient dû en prendre trop sou-

Les antibiotiques avant 2 ans augmentent le risque d'obésité

Les enfants qui ont été soignés avec des antibiotiques au moins quatre fois avant leurs deux ans ont 10% de risques en plus de souffrir d'obésité. Sans doute parce que les antibiotiques modifient leur flore intestinale.

Selon les chercheurs américains de l'université de Pennsylvanie, les jeunes enfants qui ont été soignés plusieurs fois avec des antibiotiques avant l'âge de deux ans ont 10% de risques supplémentaires de souffrir d'obésité très jeune. Pour cette étude publiée dans la revue professionnelle *Jama Pediatrics*, les chercheurs ont examiné les dosiers médicaux de 500 enfants entre 2010 et 2013. Les enfants ont été suivis jusqu'à l'âge de 5 ans. Plus de 70% d'entre eux avaient été soignés au moins deux fois avec des antibiotiques avant leurs 24 mois. Mais ceux qui avaient été soignés au moins quatre fois avec ce type de médicaments étaient aussi le plus souvent en surpoids à l'âge de 5 ans.

Le type d'antibiotiques prescrit semble aussi faire la différence : les antibiotiques à large spectre augmentent le risque d'obésité de 16% tandis que les

autres, plus courants, n'ont pas d'impact négatif sur la croissance de l'enfant. Récemment, une autre étude américaine

avait montré que les enfants de moins d'un an qui en avaient dû en prendre trop sou-



avaient 60% de risques en plus de souffrir d'un asthme persistant.

Le bilinguisme permettrait aux bébés d'apprendre plus vite

Dès le plus jeune âge, les bébés confrontés à deux langues seraient plus attentifs et cognitivement avantageux que les enfants de familles monolingues, d'après une nouvelle étude scientifique singapourienne.

Être confronté à deux langues différentes entraîne une forme de foyer bilingue, ne créant aucune confusion dans la tête du bébé, bien au contraire.

Une étude menée par plusieurs instituts de recherche et de santé de Singapour montre en effet que les bébés exposés à deux langues maternelles seraient plus prédisposés à l'apprentissage et à la mémoire.

L'étude implique 141 enfants âgés de six mois, dont la moitié était exposée à deux langues depuis leur naissance.

Pour évaluer leurs capacités d'apprentissage, les chercheurs ont présenté aux bébés deux images successives représentant un ours coloré et un loup coloré.

Ils ont ensuite regardé les enfants en deux groupes : dans le premier groupe, l'image de l'ours fut présentée comme la nouvelle image, alors que dans le deuxième groupe, le loup devint l'image familiale.

Les scientifiques ont par la suite constaté que les bébés de familles bilingues se détournent plus vite des images familiaires que les monolingues, ce qui implique, d'après des recherches cognitives, que les bébés bilingues reconnaissent les images familières plus vite, mais également avec moins d'attention, que les autres bébés.

De précédentes études ont ainsi montré que les bébés qui se lassent rapidement d'observer des images font preuve de meilleure performance dans plusieurs domaines cognitifs et linguistiques ainsi que dans les tests de



en tant qu'adultes, l'apprentissage d'une seconde langue peut être laborieux, souligne le Professeur Singh, nous projetons parfois nos difficultés sur nos jeunes bébés, imaginant une confusion entre les deux langages se déroulant dans leur petite tête.

Pourtant, une autre étude d'Europe a montré que les bébés sont tout à fait à même de relever le défi de l'acquisition de deux langues, et qu'ils pourraient même tirer bénéfice de cette épreuve.»

« L'un des plus grands défis de la recherche infantile est la collecte de données, explique le Professeur Singh, auteur principal de l'étude. L'accoutumance visuelle marche à merveille parce qu'elle nécessite que quelques minutes et heures de jeu pour que les enfants aient compris les deux langues. Ces derniers sont rapidement intéressés par la nouveauté, puis rapidement passent à autre chose. L'accoutumance ou habitation visuelle est l'une des rares expériences qui permet de prévoir par la suite le développement cognitif. »

De plus, il s'avère qu'un bébé exposé à deux langues ne fait pas seulement qu'apprendre celles-ci, il apprend à les discerner l'une l'autre à l'oreille. Ainsi, si l'apprentissage de deux langues nécessite un discernement précis, il peut aussi conférer à l'enfant des potentialités avantagées cognitifs et intellectuels en grandissant.

« En tant qu'adultes, l'apprentissage d'une seconde langue peut être laborieux, souligne le Professeur Singh, nous projetons parfois nos difficultés sur nos jeunes bébés, imaginant une confusion entre les deux langages se déroulant dans leur petite tête. »

Pourtant, une autre étude d'Europe a montré que les bébés sont tout à fait à même de relever le défi de l'acquisition de deux langues, et qu'ils pourraient même tirer bénéfice de cette épreuve. »

Le cerveau des bébés atteint la moitié de la taille adulte à 3 mois

Les bébés grandissent plus vite qu'on ne le croit. A trois mois, leurs cerveaux font déjà la moitié de la taille du cerveau adulte. Des chercheurs californiens ont réussi à traquer le développement cérébral tout au long de la première année de l'imagerie cérébrale. Ils ont suivi pour cela 87 nourrissons de la naissance jusqu'à l'âge de trois mois. Cette technique, qui change de celles utilisées jusqu'à présent, même si l'affirmation certaine de ce pourcentage

permis de rendre compte d'une évolution cérébrale remarquable pendant cette période. C'est en effet pendant les trois premières mois que le cerveau connaît un développement accéléré : le rythme de croissance quotidien est par exemple de 0,4% par la suite.

Parmi les observations intéressantes : la croissance des cerveaux des garçons serait plus rapide que celle des filles. Le cervelet, une zone importante dans le contrôle

moteur, est plus concerné par ce développement rapide puisqu'il double sa croissance les 90 premiers jours. En revanche, l'hippocampe, la région associée à la mémoire, évolue à un rythme plus lent.

Un lien avec l'autisme à étudier

Autre constat, les bébés prématurés sont un cerveau plus petit à la naissance que les bébés nés à terme. Et bien que leur développe-

ment soit plus rapide après la naissance, leur cerveau reste 2% plus petit en moyenne que les autres au bout de trois mois. Ces découvertes pourraient refléter le développement de certaines facultés dans l'enfant, selon les chercheurs. Cela pourrait aussi permettre d'identifier plus précisément des troubles du développement comme l'autisme. L'étude est parue dans la revue scientifique *JAMA (Journal of the American Medical Association Neurology)*.

COMBATS DANS L'EST DE LA RDC

Conseil de sécurité : Les A3+ appellent à une "désescalade immédiate" des tensions en République démocratique du Congo

Le groupe A3+ du Conseil de sécurité de l'ONU a appelé mardi à une "désescalade immédiate" des tensions à Goma, en République démocratique du Congo, soulignant l'impératif d'assurer la protection des civiles.

"Nous appelons à une désescalade immédiate des tensions et à un retour au calme à Goma.

Nous exhortons le M23/AFC à cesser ses avancées et toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue pour assurer la protection des civils", a déclaré le représentant de la Sierra Leone à l'ONU, l'ambassadeur Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom des A3+, lors d'une session au Conseil de sécurité présidée par l'Algérie.

Relevant le caractère "imprévisible et instable" de la situation à Goma et dans les environs, le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a jugé "impératif" que tous les efforts, qu'ils soient déployés par la MONUSCO (la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation de la RDC) ou par d'autres acteurs, se concentrent sur la protection de la population.

Pour le groupe A3+, les efforts visant à protéger les civils doivent également répondre au besoin d'accès humanitaire, ainsi qu'à la sécurité des soldats de la paix de l'ONU et du personnel du Sami-RDC (troupes de la Force de la communauté de développement de l'Afrique australie).

Il a appelé, à ce titre, les rebelles du M23/AFC à s'abstenir de faire



obstruction à l'aide humanitaire ou de fermer les couloirs humanitaires", soulignant la nécessité "cruciale" d'une aide ininterrompue pour atteindre les plus vulnérables.

Le groupe a réaffirmé, à l'occasion, son soutien à "une solution politique" au conflit, saluant les efforts diplomatiques africains déployés pour "encourager la RDC et le Rwanda à parvenir à une solution mutuellement acceptable".

Ces efforts régionaux sont louables, mais ce qu'il faut maintenant, c'est l'engagement du Rwanda et de la RDC à entrer en négociations directes dans le cadre du processus de Luanda, en toute bonne foi", a-t-il estimé, mettant en garde contre le risque d'une nouvelle escalade si l'impassé actuelle persiste.

Pour parvenir à une solution durable qui respecte pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC et réponds aux préoccupations sécuritaires du Rwanda, le groupe A3+ a affirmé qu'il est "essentiel que les deux pays mettent pleinement en œuvre leurs engagements dans le cadre du processus de Luanda".

"L'A3+ reste convaincu que le processus de Luanda offre la meilleure voie vers la paix en RDC", a-t-il soutenu lors de cette réunion consacrée à la situation en Répu-

blique démocratique du Congo, la deuxième en moins de 72 heures.

Selon ce diplomate, la population congolaise mérite plus qu'une cessation temporaire de l'offensive du M23/AFC.

Les Congolais "ont besoin que les armes soient réduites au silence grâce à un processus politique global qui mettra non seulement fin à leurs souffrances mais garantira également le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC", a-t-il plaidé.

Le groupe a souligné, dans ce contexte, l'"impératif" pour tous les acteurs, y compris pour le Conseil de sécurité, d'"agir de manière décisive" pour faire face à la situation désastreuse à Goma et s'attaquer aux causes structurelles profondes de ce conflit.

Le groupe a exprimé, par ailleurs, sa "profonde préoccupation" et ses "regrets" face aux attaques signalées contre les ambassades à Kinshasa dans le contexte des manifestations liées à l'offensive du groupe rebelle M23/AFC dans l'est de la RDC.

"Ces actes contre les missions diplomatiques et leur personnel violent le droit international", a-t-il rappelé, exhortant vivement toutes les parties à "s'abstenir de toute violence, à respecter les normes diplomatiques et à faire

L'ONU s'inquiète du risque d'attaques sur des bases "ethniques" dans l'est de la RDC

Une responsable de la mission de maintien de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUSCO) a mis en garde mardi contre les risques d'attaques sur des bases "ethniques" dans l'est du pays, ravagé par des combats.

"Des attaques sur des bases ethniques dans une région avec une histoire très sensible doivent être prises très au sérieux", a déclaré

Vivian van de Perre lors d'une intervention par vidéo devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

"Ces quatre derniers jours, le bureau des droits de l'Homme (de l'ONU) a documenté au moins un cas de lynching basé sur l'appartenance ethnique dans un site de déplacés à Goma", a-t-elle noté.

Elle a d'autre part insisté sur la détérioration de la situation sécuritaire pour les ci-

vils alors que d'intenses combats ont laissé les rues jonchées de cadavres à Goma, principale ville de l'est déjà largement aux mains du groupe armé antigouvernemental M23.

"En accord avec ses obligations liées au droit humanitaire international, lors des derniers jours la MONUSCO a accueilli de nombreuses personnes cherchant refuge", a-t-elle indiqué.

L'UA exhorte les rebelles du M23 à déposer les armes

"Mais les bases de la MONUSCO ne sont pas capables d'accueillir le grand nombre de gens cherchant à se mettre à l'abri", civils mais aussi combattants ayant remis leurs armes, et "les bases de la MONUSCO ne sont pas sûres", a-t-elle insisté, portant elle-même portant Casque bleu et gilet par balle.

Elle a notamment évoqué deux tirs de mortier sur des camps de la mission.

de l'UA, qui s'est réuni d'urgence après une intensification des combats à Goma, a "condamné les violences du M23", tout en l'appelant à "déposer les armes", a annoncé sur les réseaux sociaux le commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine, le Nigérian Ban-

kole Adeoye. L'UA a également appelé au "plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la RDC", et à une "solution pacifique" au conflit, suivant les accords de cessez-le-feu signés l'année dernière, qui n'avaient pas été respectés.

SOUDAN

Des milliers de déplacés au Darfour-nord en raison d'une escalade des attaques des FSR

Des milliers de familles ont fui leurs foyers dans l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, en raison de l'accroissement des attaques des Forces de soutien rapide (FSR) en conflit contre l'armée gouvernementale, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Entre les 25 et 27 janvier 2025, environ 3.960 ménages ont été déplacés de divers villages de la région d'El-Fasher", a indiqué l'OIM, dans un communiqué.

L'OIM a déclaré mardi que le déplacement s'est produit en raison des attaques des FSR qui se traduisent par des "pillages et des incendies de biens".

L'armée gouvernementale a repoussé à plusieurs reprises les attaques des FSR qui ont mené des bombardements massifs sur les quartiers résidentiels de la ville, selon des militants locaux.

Vendredi, une attaque de drone contre le seul hôpital en activité de la ville, imputée aux FSR par des observateurs locaux, a tué 70 personnes, ce qui a suscité la condamnation des Nations unies et de l'Arabie Saoudite.

Selon l'ONU, près de 1,7 million de personnes sont déplacées dans le seul Etat du Darfour-Nord, où deux millions souffrent d'une insécurité alimentaire extrême et 320.000 de famine.

Dans la région d'El-Fasher, la famine s'est déjà installée dans trois camps de déplacés - Zamzam, Abou Chouk et Al-Salam - et devrait s'étendre à cinq autres zones, dont la ville elle-même, d'ici mai, selon une évaluation appuyée par l'ONU.

Le conflit au Soudan, en cours depuis avril 2023, a jusqu'à présent fait des dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 12 millions de personnes dans ce que l'ONU décrit comme la pire crise de déplacement au monde.

7 morts dans une attaque contre un camp de déplacés à El Fasher

Un comité de secours de la région du Darfour, à l'ouest du Soudan, a annoncé mercredi que 7 personnes avaient été tuées et 11 autres blessées dans une attaque contre le camp de personnes déplacées d'Abu Shouk, dans la ville d'El Fasher.

L'unité d'urgence du camp d'Abu Shouk (comité de secours) a déclaré dans un communiqué : "Les Forces de soutien rapide (FSR) ont bombardé le camp de personnes déplacées d'Abu Shouk, faisant des morts et des blessés".

Le bilan initial des tirs d'artillerie des FSR sur le camp s'élève à 7 morts et 11 blessés, ajoute le communiqué.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les FSR mènent une guerre qui a fait plus de 20.000 morts et plus de 14 millions de déplacés et de réfugiés, selon les estimations des Nations unies et des autorités locales.

SOMALIE

L'armée neutralise 16 terroristes Shebab à Hiiraan

L'armée somalienne a neutralisé mardi 16 terroristes Shebab lors d'une opération menée dans la région de Hiiraan, a rapporté l'agence de presse somalienne SONNA.

L'armée et les forces locales ont mené une opération de grande envergure dans cette région afin de repousser le groupe terroriste Shebab, affilié à Al-Qaïda, a indiqué SONNA. Les forces de sécurité somaliennes ont pris le contrôle de plusieurs sites stratégiques, notamment Beera Yabaal, Buur Abooto, Eega Galmaay, Jidcilaan et Cadow Gureey.

L'armée a déclaré que son opération en cours visait à libérer entièrement la Somalie des groupes terroristes et à assurer une paix et une sécurité durable à sa population.

Ce pays de la Corne de l'Afrique est en proie à l'insécurité depuis des années, les principales menaces provenant des Shebab et du groupe terroriste Daech.

Depuis 2007, le groupe terroriste Shebab combat le gouvernement somalien et les forces de maintien de la paix de l'Union africaine présentes dans le pays.

APS

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 47.417 martyrs et 111.571 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 47.417 martyrs et 111.571 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 63 martyrs et 8 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les

autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

Plus de 250 colons sionistes envahissent la mosquée Al-Aqsa

Plus de 250 colons sionistes extrémistes ont pris d'assaut mercredi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection des forces d'occupation, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources

locales. Les mêmes sources ont indiqué que 259 colons ont fait une descente dans Al-Aqsa, par groupes, et effectué des tours de provocation dans les esplanades de la mosquée sainte.

Depuis le début de l'agression sioniste contre

les Palestiniens dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, en octobre 2023, les forces d'occupation ont renforcé leur présence aux portes de la mosquée bénie et aux entrées de la vieille ville d'El-Qods occupée.

Troisième Lieu-Saint

de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes, dans le but de judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Abou Rudeineh : l'interdiction des activités de l'UNRWA "est inacceptable"

Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Rudeineh, a condamné l'intention de l'occupation sioniste de mettre fin au travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), y voyant "une violation des résolutions des Nations unies" en vertu desquelles l'agence a été créée.

Le responsable palestinien, cité par l'agence de presse Wafa, a précisé, dans un communiqué de presse mercredi, que la décision sioniste concernant l'UNRWA

"contribuera à accroître l'escalade et la tension dans la région en raison de son impact sur les services fournis par l'agence à environ 6 millions de réfugiés palestiniens à l'intérieur des camps", appelant à tenir l'entité sioniste "pleinement responsable des graves répercussions de cette décision".

Abou Rudeineh a souligné également que les Nations unies "doivent assumer leurs responsabilités conformément au droit international et obliger l'occupant à revenir sur cette décision et d'assurer la

poursuite du travail de l'UNRWA dans la fourniture de ses services aux réfugiés palestiniens, jusqu'à ce que leur problème soit résolu conformément aux résolutions de la légitimité internationale".

Il a estimé que les tentatives sionistes actuelles d'interdire le travail de l'UNRWA "visent à liquider la question des réfugiés et à éliminer le droit au retour", soulignant que la question des réfugiés "est une ligne rouge pour notre peuple et nos dirigeants, et l'un des objectifs de tout futur règlement politique".

FAO: le cessez-le-feu, première étape vers la reconstruction de la production alimentaire locale à Ghaza

Le cessez-le-feu est la première étape vers l'acheminement de l'aide d'urgence et la reconstruction de la production alimentaire locale dans la bande de Ghaza, où plus de 2 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence en raison de l'effondrement de la production agricole, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le cessez-le-feu offre une occasion cruciale de répondre à la crise alimentaire catastrophique à Ghaza en permettant la distribution d'une aide d'urgence et en lançant des efforts de relèvement rapide. Mais ce n'est que le

début d'un long cheminement pour se remettre de cette dévastation", a souligné la Directrice générale adjointe de la FAO, Beth Bechdol, dans un communiqué publié mardi soir. "Nous aurons besoin d'une paix durable et d'un accès durable pour répondre aux immenses besoins et veiller à ce que personne à Ghaza ne soit laissé pour compte", a-t-elle ajouté. Selon M. Bechdol, la FAO s'est engagée à assurer la sécurité alimentaire à long terme. Dans l'intervalle, les efforts de redressement immédiats donneront la priorité à la reconstruction des infrastructures agroalimentaires, telles que les serres,

les puits et les systèmes solaires, et à l'intensification de la distribution d'intrants agricoles essentiels pour rétablir la production alimentaire locale. L'agression sioniste qui a ravagé pendant plus de 15 mois la bande de Ghaza a entraîné une grave insécurité alimentaire pour l'ensemble de la population de la bande de Ghaza, certaines communautés étant au bord de la famine. La dernière évaluation géospatiale réalisée par la FAO et le Centre satellitaire des Nations Unies (UNOSAT) entre octobre et décembre 2024 révèle que l'étendue des dégâts causés aux terres agricoles de Ghaza a atteint des niveaux sans

précédent. Selon cette évaluation, 75 % des champs autrefois utilisés pour les cultures, ainsi que les oliveraies, ont été endommagés ou détruits. Plus des deux tiers des puits agricoles (1 531 au total) ne fonctionnent plus, ce qui entraîne l'irrigation. Les pertes de bétail s'élèvent à 96 %, la production laitière est quasiment à l'arrêt et seulement 1 % des volailles sont encore en vie. Le secteur de la pêche est également au bord de l'effondrement, ce qui aggrave encore l'insécurité alimentaire. "L'agriculture doit être au cœur des efforts d'urgence et de rétablissement", a insisté Bechdol.

LIBAN

14 blessés dans une frappe de l'armée sioniste dans le sud du pays (ministère)

Quatorze personnes ont été blessées mardi dans une frappe de l'armée sioniste dans le sud du Liban, malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

"Une explosion a été entendue près de la ville de Nabatieh (...), où des flammes se sont élevées au-dessus du site visé", a rapporté de son côté l'agence de presse libanaise ANI.

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) avait fait part de sa "profonde inquiétude" face aux rapports faisant état de tirs des forces de l'armée sioniste contre les Libanais dans les villages du sud du pays.

Lundi, le ministère libanais de la Santé a indiqué dans un communiqué que le bilan des attaques sionistes de dimanche contre les civils rentrant chez eux dans le sud du

Liban s'est élevé à 24 martyrs, dont 6 femmes, et 134 blessés, dont 14 femmes et 12 enfants.

Dimanche, le délai de 60 jours imparti à l'armée sioniste pour se retirer du sud du Liban a expiré, conformément à l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 27 novembre 2024, tandis que les forces sionistes continuent d'être présentes dans certaines zones du sud du Liban, en violation de l'accord.

FRANCE

Appel à manifester contre la dissolution du Collectif Palestine Vaincra

Des organisations politiques, syndicales et associatives appellent à manifester samedi prochain à Toulouse pour dénoncer la dissolution du Collectif Palestine Vaincra et faire front face à la criminalisation, en France, de la solidarité avec le peuple palestinien.

"Soyons nombreuses et nombreux ce samedi 1er février dès 11H au départ du métro Jean-Jaurès à Toulouse pour dire haut et fort que soutenir la Palestine n'est pas un crime", est-il écrit dans l'appel signé par 60 organisations toulousaines.

Les organisations expliquent, dans leur appel, que la manifestation sera l'occasion d'"exprimer (leur) refus de la dissolution du Collectif Palestine Vaincra", "dénoncer la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine" et "soutenir le peuple palestinien".

"Après plus de 15 mois d'une terrible opération génocidaire menée à Ghaza par le gouvernement (sioniste) d'extrême droite, un fragile cessez-le-feu est enfin entré en vigueur le 19 janvier dernier.

L'enclave palestinienne est aujourd'hui un champ de ruine et un terrible bilan humain est à déplorer, avec au moins 47.000 morts palestiniens et des centaines de milliers de blessés", rappellent ces organisations, soulignant qu'aujourd'hui, "la solidarité avec le peuple palestinien est plus que jamais nécessaire".

En février 2022, l'ex ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin avait annoncé sur les réseaux sociaux son intention de dissoudre le Collectif Palestine Vaincra à la demande du président Emmanuel Macron, pour "appel à la haine, à la violence et à la discrimination".

Le 9 mars, le décret de dissolution est adopté en Conseil des ministres et publié le lendemain au Journal Officiel.

Le Collectif Palestine Vaincra dépose alors un recours devant le Conseil d'Etat.

Saisi en urgence, le juge des référés décide de suspendre le décret le 29 avril 2022, considérant que les prises de positions du Collectif "ne constituaient pas un appel à la discrimination, à la haine ou à la violence ou des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme".

Après plus de 2 ans et demi d'attente, une audience sur le décret de dissolution du Collectif Palestine Vaincra s'est tenue lundi au Conseil d'Etat.

"La décision sera rendue dans un délai de 2 à 3 semaines", a indiqué le Collectif, exprimant son souhait que les juges du Conseil d'Etat "confirment les arguments de fond et sans ambiguïtés qui les ont amenés à suspendre la dissolution".

Le Collectif Palestine Vaincra a appelé, il y a quelques jours, à "faire front" contre cette décision "purement politique", dénonçant la "criminalisation croissante" en France du mouvement de solidarité avec la Palestine et la "radicalisation autoritaire" du gouvernement français.

SERBIE

Le président serbe évoque des élections anticipées après la démission du PM

Le président serbe Aleksandar Vucic a évoqué la possibilité d'élections anticipées en avril après la démission mardi de son Premier ministre.

"De nouvelles élections pourraient avoir lieu en avril", a déclaré Vucic, affirmant qu'un "gouvernement intérimaire est hors de question".

Le Premier ministre Milos Vucevic est devenu le plus haut responsable à démissionner à la suite de l'effondrement du toit d'une gare de la ville de Novi Sad en novembre, qui a tué 15 personnes et déclenché des mois de manifestations.

Sa démission a déstabilisé le gouvernement de Vucic et incité l'opposition à appeler à la formation d'un gouvernement intérimaire.

APS

DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA CAPITALE

Le ministre de la Culture et des Arts et le wali d'Alger supervisent une séance de travail sur le Plan blanc

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé, mardi à Alger, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, une séance de travail consacrée au Plan blanc relatif à l'aménagement urbain et à la réhabilitation des quartiers et des bâtisses de la capitale, y compris l'antique Casbah, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger.



Organisée dans le cadre de "la mise en œuvre des orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors la cérémonie de présentation de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, le 16 décembre dernier au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria", cette séance "vise à suivre et concrétiser tous les projets prévus dans les quatre (4) plans de développement", a précisé le communiqué.

MM. Ballalou et Rabehi ont assisté, en présence des responsables et cadres de la wilaya et du ministère, à "une présentation détaillée sur les projets du Plan blanc et sur l'état d'avancement du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah", selon la même source.

"Site exceptionnel et patrimonial d'une grande importance,

ayant fait l'objet de nombreuses études approfondies depuis les années 1980, la Casbah a été classée site historique national, le 24 novembre 1991, avant d'être inscrite au patrimoine mondial lors de l'Assemblée générale de l'UNESCO, en décembre 1992", a rappelé le communiqué.

Un exposé a également été présenté sur les projets déjà réalisés dans la Casbah, comprenant six (6) monuments historiques et la rénovation de 143 bâtisses, les 14 projets en cours de restauration, financés par le budget de la wilaya et de l'Etat, ainsi que sur les huit (8) autres projets de restauration en phase de lancement.

Lors de la séance de travail, le wali a également fourni "des explications sur les différents projets du Plan blanc et sur les mesures prises par ses services pour faire avancer la concrétisation de ces pro-

grammes selon le plan opérationnel établi". De son côté, M. Ballalou a salué les efforts consentis par le wali, appelant à "intégrer les initiatives prises par la wilaya dans le rapport périodique qui sera soumis par ses services à l'UNESCO".

Le ministre a également donné des instructions à ses services à l'effet d'accélérer les procédures de transfert de la gestion de l'Office Riadh El Feth à la wilaya et de lancer les travaux de réaménagement de cet espace conformément aux orientations du président de la République". Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de "prendre des mesures d'urgence pour procéder immédiatement à la rénovation des bâtisses de la Casbah afin de préserver la vie des citoyens, en mettant à contribution les associations dans cette démarche en vue de sauvegarder le patrimoine matériel et culturel de cette cité antique".

CULTURE ET ARTS

Ouverture des candidatures pour la 3^e édition du prix "Cadets de la Culture"

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 3^e édition du prix "Cadets de la Culture", baptisée cette année du nom de l'écrivain et poète, le défunt Mohamed Lakhdar Es-saihi (1918-2005), a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Créé en 2023, le prix "Cadets de la Culture" vise

à encourager et accompagner les jeunes créateurs dans les domaines artistiques et littéraires.

Le prix concerne deux catégories, la première porte sur "la musique et l'interprétation" (chant, représentation théâtrale, télévisée ou cinématographique), en sus des arts plastiques (dessin, sculpture et bande dessinée),

tandis que la seconde catégorie porte sur "les œuvres littéraires" (narration, conte pour enfant, roman et poésie). Le concours est ouvert pour les enfants et les jeunes créateurs algériens résidant à l'intérieur du pays et à l'étranger, dont l'âge varie entre 7 et 16 ans.

Dans le cadre de ce concours, il est exigé de respecter dans l'œuvre, les spécificités culturelles algériennes et de ne pas porter atteinte aux va-

leurs humaines. Les candidats désirant participer sont invités à déposer leurs dossiers au niveau du siège du ministère de la Culture et des Arts à Alger ou via le courriel: cadetsculture@m-culture.gov.dz. Le dernier délai pour la réception des œuvres est fixé au 10 mars prochain alors que les prix seront remis le 16 avril, selon la même source.

BATNA

La 9^{ème} édition du festival national universitaire du court métrage du 11 au 15 février prochain (responsable)

La ville de Batna accueillera du 11 au 15 février prochain la 9^{ème} édition du festival national universitaire du court métrage, a indiqué mardi le directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, initiatrices de cette manifestation. Dans une déclaration à l'APS, Tahar Chena a indiqué que cette édition dont l'ouverture aura lieu à l'audi-

torium de l'université Batna-1 et les projections à la cité universitaire "frères chouhada Oudjera", verra la participation pour la première fois films d'universités et centres universitaires de Tunisie, de Libye et d'Irak. Seize films seront sélectionnés sur 53 transmis à la commission d'organisation de la manifestation pour remporter les 10 prix du festi-

val placé cette année sous le slogan "le cinéma, un langage de l'unité et le festival, symbole de la liberté". Le festival organisé par la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal a connu un grand succès dans ses précédentes éditions dont la huitième avait recommandé de lui donner une dimension arabe, rappelle-t-on.

NÂAMA

Lancement du festival national "Journées Benguettaf du théâtre"

Les activités de la première édition du festival national "Journées Benguettaf du théâtre" ont débuté, au théâtre régional M'hamed-Benguettaf à Nâama, avec la participation de cinq troupes théâtrales.

Cette édition coïncide avec le 11e anniversaire du décès de M'hamed Benguettaf (1939-2014), l'un des pionniers du théâtre algérien, qui a consacré près d'un demi-siècle à l'écriture, la traduction, l'adaptation, le jeu d'acteur et la mise en scène, a rappelé Brahim Djaballah, directeur du théâtre régional de Nâama qui porte le nom du défunt artiste.

Les "Journées Benguettaf du théâtre" constituent une occasion de rendre hommage à cet artiste disparu, qui a marqué de son empreinte le mouvement théâtral national, à travers des témoignages de ses collègues et amis et en mettant en lumière ses diverses œuvres et son parcours artistique, en signe de reconnaissance et de valorisation de ses efforts, selon les organisateurs.

Les cérémonies d'ouverture de ces journées théâtrales, qui prévoient cinq spectacles de troupes et associations et coopératives culturelles de Setif, Oran, Tizi Ouzou, El-Oued et Ain Defla, ont eu lieu en présence du wali de Nâama, Lounes Bouzegza, ainsi que d'un grand nombre d'intellectuels, de dramaturges et d'un public nombreux.

Dans son discours, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Guemoumia, a souligné que cet événement culturel représente une occasion pour la famille artistique d'échanger ses expériences.

Il a également indiqué qu'il s'agit d'une opportunité pour les jeunes talents de présenter leur potentiel artistique et de concourir pour deux prix dans les catégories de "meilleur spectacle global" et "création et innovation".

De plus, cela permet aux habitants des communes éloignées de suivre les spectacles programmés, grâce à un transport gratuit mis à leur disposition.

Le premier jour de cette manifestation a vu la présentation du spectacle théâtral "L'Autobus", produit par l'Association culturelle Carlo de Setif, écrit par Mourad Bencheikh et mis en scène par Nabil Bensakka, qui a suscité une forte réaction du public.

Cette pièce aborde la réalité sociale de manière comique, satirique et intelligente, avec de nombreuses allusions aux phénomènes sociaux et une série de difficultés et de maux causés par des comportements négatifs des individus qui impactent les relations au sein de la société.

A travers des situations drôles, ce spectacle raconte l'histoire d'un artiste, d'un sportif, d'un militant politique, d'un retraité et d'un universitaire qui se rencontrent à un arrêt de bus.

Les rôles de cette pièce, qui dure 80 minutes, sont interprétés par plusieurs acteurs, dont Fayçal Karkour, Chenane Zouheir, Chaïb Yedoud et Abdelhak Zorgane, avec une scénographie conçue par Amine Zorgane qui a opté pour des éléments de décor simples dans l'espace de la scène.

Les autres œuvres en compétition dans le cadre de cet événement sont la pièce "Kheich et Chiayaka" de l'Association Train d'Art d'Oran, le spectacle "Jugurtha" de l'Association Appel au Théâtre de Tizi Ouzou, la pièce "Le rêve" de l'Association Sables d'Or d'El-Oued et la pièce "Le jeu" de la Coopérative des Arts d'Aïn Deffa.

Dans le cadre du programme littéraire et intellectuel de l'événement, un colloque intellectuel a été organisé sur la trilogie du texte théâtral, de l'artiste et du public, avec deux interventions : la première intitulée "Lecture des textes de M'hamed Benguettaf et leurs rythmes", présentée par le docteur Brahim Naouel, et la seconde intitulée "La théorie de la dramaturgie et l'histoire du théâtre", animée par le critique académique Mohamed Amine Saidi.

En parallèle, un atelier de formation en écriture dramatique est organisé. Un espace est également dédié à l'exposition et à la vente de produits de l'artisanat traditionnel, de tableaux artistiques et de publications dans le hall du théâtre régional Mohamed Benguettaf d'El-Oued. Ces journées culturelles, dont les activités se poursuivront jusqu'au 29 janvier, est organisé par le théâtre régional "M'hamed Benguettaf", sous l'égide de la Direction de la Culture et des Arts, en collaboration avec la Bibliothèque principale de lecture publique de Nâama et la Maison de la Culture "Ahmed Chami" de Nâama.

PUBLICITÉ

START-UP

Hausse du nombre de projets universitaires innovants de 50% en 2024 (ministre)

Le nombre des projets innovants enregistrés par des étudiants universitaires a augmenté de 50% en 2024 par rapport à 2023, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Oudah.



Intervenant lors de la conférence virtuelle "Saat Hiwar" organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, M. Oudah a précisé que le nombre global des projets universitaires innovants est passé de 6000 en 2023 à 9000 en 2024. Face à cette hausse, le comité national de labellisation des start-up, des projets innovants et des incubateurs a dû se réunir quatre fois par mois au lieu de deux, pour satisfaire les demandes des étudiants universitaires, a fait savoir le ministre, soulignant que cela démontre l'adhésion des universitaires à la dynamique entrepreneuriale.

Cette abondance des projets est un bon présage pour l'écosystème des startups en Algérie, considère-t-il, précisant que des centaines de projets d'étudiants universitaires dans plusieurs wilayas ont bénéficié de financements. Dans ce cadre, il a précisé qu'en son département ministériel s'attelait à diversifier les sources de financement des projets, à l'instar du recours à la bourse, de la création de fonds d'investissement privés et du financement participatif, en appui aux efforts du Fonds de financement des start-up.

Le ministère s'emploie également à capter des capitaux étrangers à l'effet d'investir dans les start-up algériennes, ajoute M. Oudah. Pour mieux orienter les étudiants universitaires, le ministre a précisé que son département œuvre, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à développer le rôle des incubateurs d'entreprises universitaires, indiquant que le porteur d'un projet de start-up devra se rapprocher du Centre de développement de l'entrepreneuriat, puis de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour décrocher un finance-

ment. Le porteur de projet innovant doit quant à lui, se rapprocher du comité de labellisation, pour garantir la concrétisation des projets dans les plus brefs délais.

Répondant aux questions des participants à cette conférence virtuelle, de l'intérieur du pays et à l'étranger, le ministre a souligné que tous les projets à l'efficacité économique prouvée n'auront aucune difficulté à obtenir un financement, ajoutant que l'innovation renforce l'efficacité économique comparativement aux projets classiques. Après l'expérience réussie du Centre d'innovation de la wilaya d'Annaba (Annaba Innovation Center), désormais "l'un des pôles d'innovation", d'autres centres seront créés dans toutes les wilayas du pays afin de regrouper tous les innovateurs, selon le ministre.

En ce qui concerne l'obtention de marchés publics par les start-up, M. Oudah a précisé qu'un texte d'application de la loi relative aux marchés publics sera "prochainement" promulgué, permettant aux entreprises publiques de négocier directement avec les start-up, qui, selon lui, sont en mesure d'apporter des solutions algériennes innovantes aux différentes entreprises.

Parmi les projets sur lesquels se penche le ministère de l'Economie de la connaissance, il y a lieu de citer le lancement d'une plateforme proposant les services de start-up et permettant de les mettre en contact. Au terme de cette conférence virtuelle, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), s'est félicité de l'écosystème entrepreneurial en Algérie, relevant que le pays est en phase de transition vers une nouvelle approche basée sur l'accès des jeunes au monde de l'entrepreneuriat, soulignant l'importance de l'interaction entre les jeunes et les pouvoirs publics.

ESPACE

Le retour des deux astronautes coincés sur l'ISS aura lieu fin mars

SpaceX, l'entreprise d'Elon Musk, va entamer une mission pour rapatrier deux vétérans de l'espace, coincés depuis juin dernier dans la Station spatiale internationale, a annoncé le président américain Donald Trump mardi soir.

Butch Wilmore et Sunita Williams sont arrivés sur l'ISS en juin à bord du vaisseau Starliner de l'entreprise Boeing. Ils

étaient censés rester huit jours dans le laboratoire orbital, mais des problèmes techniques sur le vaisseau spatial ont incité la NASA à modifier ses plans.

L'agence spatiale américaine a d'abord annoncé en août que SpaceX, entreprise rivale de Boeing, ramènerait le duo sur terre en février. Mais l'opération a encore été reportée, à fin mars.

APS

Le patron de Space X, qui a largement financé la campagne du président américain, avait déclaré auparavant que le locataire de la Maison Blanche avait demandé à SpaceX de ramener les deux astronautes "le plus tôt possible". SpaceX effectue des missions tous les six mois pour permettre la rotation des équipages de l'ISS.



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tlemcen
NIF : 000 216 001 808 337 13010
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°02/AT/DOT13/SDFS/DAL/CHAT/2025

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la conclusion d'un contrat d'adhésion à commandes portant sur la réalisation des travaux maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTH au profit de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tlemcen

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTH réparti selon les deux paliers suivants :

Palier 01: Concerner les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère):

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'œuvre :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02: Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère):

Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien, qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.

NB :

- Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'Etat ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'Etat émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;
- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilité pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;

Toute offre dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tlemcen
Sous-Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 512 Tlemcen, d'un montant de **huit mille dinars algériens (8000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de réapprovisionnement par versement au compte bancaire: Compte en dinars N°001.00512.0300.000.075.24.

Présentation des offres:

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- I. Le dossier administratif comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.
- II. L'offre technique comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique
- III. L'offre financière comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention "À l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N°02/AT/DOT13/SDFS/DAL/CHAT/2025 - Objet de l'appel d'offres" comme indiqué ci-dessous :

EPE - ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE TLEMCEN
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES »

N°02/AT/DOT13/SDFS/DAL/CHAT/2025
« Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTH »
« À l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tlemcen
Adresse : Boulevard Pasteur (face la wilaya) - TLEMCEN
TEL : 043 41 14 06 / FAX : 043 41 14 40

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00 mn** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180)** jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2516003044 du 30/01/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Panda
Saison 2

Panda, Messina et Lola se retrouvent au restaurant en terrasse pour déjeuner. Ils sont interrompus par un homme qui fait une fausse route. Ce dernier s'écroule. Suite au décès du client, les enquêteurs soupçonnent un possible meurtre. De plus qu'il s'agit d'un critique gastronomique. Vraisemblablement, l'autopsie montre un empoisonnement avec du sirop pour la toue. Les soupçons se portent sur Hubert Andrieux, un des commis de cuisine.

Envoyé spécial



ENVOYÉ SPÉCIAL

Après les Cévennes et le Queyras, Raphaël de Casabianca emmène la chroniqueuse radio, humoriste et actrice Nicole Ferroni sur les îles de la mer d'Iroise, en Bretagne. A Quéenant, ils rencontrent une communauté de passionnés, viscéralement attachés à leur vie insulaire : Timothée l'insituteur de l'unique école, et sa compagne Inès, une enfant du pays revenue vivre aux côtés des siens, Ingrid, la plomberie, et Emilie, la professeure de breton. A Quéménès, ils partagent le quotidien d'Etienne et Amélie, seuls habitants de l'île depuis deux ans.

Péril blanc



Péril Blanc

Au début de la saison hivernale, le cadavre d'un homme couvert d'une peau de loup est retrouvé en haut d'un télésiège, à Méribel, en Savoie. Le défunt se présente sous le nom d'Alexandre. Cet ancien détenu a du sang sur les lèvres et a reçu une balle en argent dans le cœur. Un rituel qui rappelle celui des loups-garous. Alexandre travaillait pour la Meute, une association de protection du loup. Les enquêteurs, Clara Kessler et son père Georges, sont convaincus que le crime est lié à la lutte entre des éleveurs et des écologistes.

Football : Ligue Europa Saison 2024 Lyon / Ludogorets

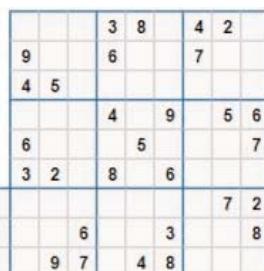
Pékin express
Saison 20

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2432

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:



Zenreurs

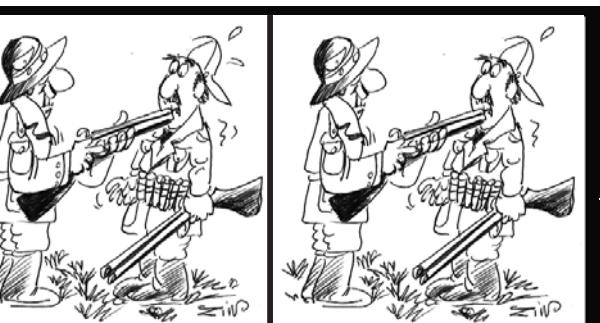
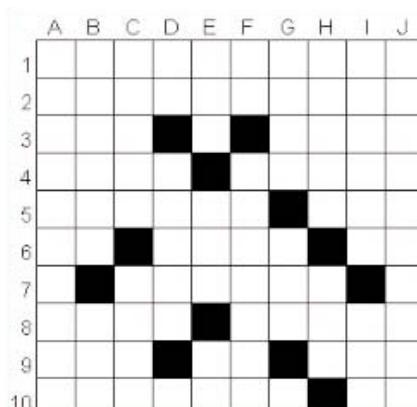
1 - Grand arbre à conserver
2 - Chauves-souris
3 - Refus précis - Fit confiance
4 - Saute - Monument funéraire
5 - Dose - Philosophie japonaise
6 - Partie de squelette - Ecume d'enragé - Sigle papal
7 - Rebelle
8 - Obtenues - Délice
9 - Lisse - Volonté de bébé - Joie d'afficionado
10 - Rots - Devant la matière

A - Petit avion
B - Parfums de cuisine - Page de canard
C - Brides - Rognon
D - Note - Airs à succès
E - Vainqueur du scrutin - Avare - Drame de geisha
F - Phase de lune - Châtierai
G - Délicatesse - Première femme
H - Allez au hasard - Moi sur le divan
I - Idolâtres - Blonde de pub
J - Objets du chef

«La tolérance est une vertu qui rend la paix possible.»

Kofi Annan

Mots croisés N°2432



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1132

Solution

Sudoku n°2432

7	8	6	4	5	2	9	3	1
9	3	4	8	1	6	7	5	2
1	2	5	7	3	9	4	6	8
3	7	9	1	2	5	8	4	6
6	1	8	9	4	3	5	2	7
4	5	2	6	8	7	1	9	3
8	6	3	5	7	4	2	1	9
5	9	1	2	6	8	3	7	4
2	4	7	3	9	1	6	8	5
7	4	2	1	9	8	6	5	3
1	6	3	5	4	2	7	8	9
5	9	8	7	6	3	4	2	1
6	3	7	4	2	9	8	5	1
4	2	8	6	1	8	9	3	7
8	9	1	3	7	5	4	2	6
3	5	6	2	4	7	1	9	8
7	8	9	5	3	1	2	6	4
1	4	2	8	9	6	5	7	3
2	6	8	7	5	4	3	1	9
9	7	3	1	8	2	6	4	5
5	1	4	9	6	3	7	8	2
7	6	1	3	8	5	4	2	9
9	8	2	6	1	4	7	3	5
4	5	3	2	9	7	8	6	1
1	7	8	4	3	9	2	5	6
6	4	9	1	5	2	3	8	7
3	2	5	8	7	6	1	9	4
8	3	4	9	6	1	5	7	2
5	1	6	7	2	3	4	9	8
2	9	7	5	4	8	6	1	3

Mots Croisés n°2432

Horizontalelement

- Horizontalment
1 : Marmenteau - 2 : Oreillards - 3 : Non
- Crut
4 : Omet - Stèle - 5 : Mesure - Zen - 6 : Os
- Bave - SS
7 : Rétine - 8 : Eues - Régal
9 : Uni - Na - Olé - 10 : Revenirs - Es

Verticalement

- verticalement**
A : Monomoteur - B : Aromes - Une - C :
Rénés - Rein
D : Mi - Tubes - E : Elu - Rat - On - F : NL
- Sévirai
G : Tact - Eve - H : Errez - Ego
I : Adules - Ale - I : Ustensiles

Grille géante n°1132

D	G	K	T	A	C	M
L	E	G	R	E	M	L
•	•	•	•	•	•	•
M	A	N	P	U	E	R
•	•	•	•	•	•	•
C	O	M	E	D	I	E
•	•	•	•	•	•	•
L	I	R	E	R	S	O
•	•	•	•	•	•	•
D	I	N	A	R	E	P
•	•	•	•	•	•	•
R	E	L	A	I	E	O
•	•	•	•	•	•	•
F	O	R	E	I	S	N
•	•	•	•	•	•	•
N	I	S	T	U	G	C
•	•	•	•	•	•	•
E	T	E	S	I	C	T
•	•	•	•	•	•	•
L	A	S	I	N	S	I
•	•	•	•	•	•	•
C	H	E	V	A	L	Q
•	•	•	•	•	•	•
E	A	U	M	A	L	E
•	•	•	•	•	•	•
D	E	S	A	V	I	R
•	•	•	•	•	•	•
D	E	A	I	S	E	S
•	•	•	•	•	•	•
M	E	L	A	S	S	T
•	•	•	•	•	•	•
M	I	L	A	N	S	A
•	•	•	•	•	•	•
Q	U	I	R	E	P	F
•	•	•	•	•	•	•
H	U	E	R	A	G	R
•	•	•	•	•	•	•
E	S	E	R	I	L	E
•	•	•	•	•	•	•

ELIMINATION DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE HANDBALL DU MONDIAL Les pouvoirs publics appellent le ministre des Sports à tenir l'Assemblée générale et l'Assemblée élective de la Fédération dans les délais impartis

Après la déception suscitée par l'élimination prématuée de l'équipe nationale de handball au premier tour du dernier Mondial, les pouvoirs publics ont appelé le ministre des Sports, M. Walid Sadi, suite à la démission de la présidente de la Fédération algérienne de handball, à tenir l'Assemblée générale et l'Assemblée élective dans les délais impartis, conformément aux statuts de la Fédération, et à présenter un rapport détaillé sur la gestion de cette dernière et la participation de l'équipe nationale de handball au Mondial.

Les pouvoirs publics ont également enjoint au ministre des Sports d'œuvrer à définir une politique sportive visant à développer tous les sports collectifs et individuels, tout en s'employant à promouvoir le sport scolaire et universitaire, conformément aux instructions du président de la République pour la réhabilitation du sport scolaire, qui était un véritable

réservoir de jeunes talents et de champions ayant hissé haut les couleurs nationales sur les scènes continentale et internationale.

Afin de définir une politique sportive performante, il importe d'associer les experts, les spécialistes et les sportifs, en mettant à contribution les compétences nationales et internationales.



BASKETBALL - SUPER-DIVISION (MESSIEURS)

Le programme de la 13^e journée

Programme de la 13^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), prévue jeudi, vendredi et samedi :

Jeudi :

CSC Gué de Constantine - MC Alger (18h00)
Vendredi :

CR Béni Saf - NB Staouéli (15h00)
CS Tlemcen - WO Boufarik (15h00)

Samedi :

OS Bordj Bou Arreridj - O Batna (16h00)
USM Blida - NA Hussein-Dey (16h00)
Rouiba CB - USM Alger (17h00)
M Ouled Chebel - TRA Draria (17h00)

Classement :	Pts	J
1. NB Staouéli	23	12
2. MC Alger	21	12
--. WO Boufarik	21	12
4. CSC Gué de Consta	20	12
--. NA Hussein-Dey	20	12
6. CR Beni Saf	19	12
7. CS Tlemcen	18	12
--. TRA Draria	18	12
9. USM Blida	17	12
--. USM Alger	17	12
11. Rouiba CB	16	12
12. OS Bordj Bou Arr	14	12
--. M Ouled Chebel	14	12
14. O Batna	13	12.

HANDBALL - EXCELLENCE (DAMES)

Le programme de la 12^e journée

Programme de la 12^e journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, prévue vendredi :

NRS Hussein-Dey - NRKG Alger (11h00)
OJS Constantine - NRF Constantine (11h00)
MC Alger - HBC El Biar (15h00)
CF Boumerdes - HC Mila (15h00)
TS Sétif - JS Ain Fouara (15h00)
CHB Bachdjzarah - US Akbou (15h00)
CS Mouloud Mammeri - JS Awzellaguen (17h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	22	11
2. MC Alger	17	10
3. TS Sétif	16	10
4. US Akbou	12	11
5. CF Boumerdes	11	6
6. CS Moul Mammeri	10	8
--. CHB Bachdjzarah	10	10
8. NRKG Alger	9	10
--. NRF Constantine	9	10
10. HC Mila	8	10
11. NRS Hussein-Dey	6	10
12. JS Ain Fouara	4	11
13. OJS Constantine	2	9
14. JS Awzellaguen	0	10.

TENNIS - TOURNOI M15 (TABLEAU DOUBLE)

L'Algérien Samir Reguig éliminé au 1^{er} tour



Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig et son coéquipier français Julien De Cuyper ont été éliminés du tournoi professionnel M15 Al-Zahra, qui se déroule du 27 janvier au 2 février au Koweït, après leur défaite 7-6 (3), 6-1 au premier tour du tableau double, contre un tandem russe, composé d'Ivan Nedelko et Ivan Zaytsev.

L'Algérien de 22 ans est toujours en lice en simple, où il est appelé à défier le Koweïtien Bader Alabdullah pour le compte du premier tour.

Un match qui semble à la portée de Reguig, classé tête de série N6, car appelé à affronter un adversaire moins expérimenté et qui a intégré le Tableau Final à la faveur d'une invitation (ndlr, Wild Card). Doté d'un prize-money

de 15.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en surface rapide, avec la participation de certains joueurs relativement bien classés.

Parmi eux, le Russe Daniil Sarksian et le Slovène Dmitry Suboch, respectivement 76^e et 99^e mondial chez les juniors, ainsi que le Britannique Oliver Crawford, 40³ mondial chez les professionnels de l'ATP. Reguig a déjà disputé deux tournois depuis le début de l'année 2025.

C'était à Monastir (Tunisie), où il a cependant connu des éliminations précoces. Cette fois, le jeune international algérien a mis le Cap sur le Koweït, où il espère réussir un meilleur parcours qu'en Tunisie, et ce, malgré la rude concurrence attendue.

TENNIS - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ITF-CAT U18

L'Algérienne Maria Badache qualifiée au 3^e tour

L'Algérienne Maria Badache s'est qualifiée mercredi au troisième tour des Championnats d'Afrique des moins de 18 ans actuellement en cours en Egypte, après sa victoire (6-3, 6-3) contre la Marocaine Sofia Hadab.

Au prochain tour, la jeune prodige algérienne, classée tête de série N1, sera opposée à la Sud-africaine Donnalé Roux. Les quatre autres représentants algériens dans cette compétition, ont eu moins de chance, car leur aventure s'est arrêtée dès la première tour, à commencer par Arris Bahloul, battu (6-3, 6-3) par le Sud-africain Connor Doig (tête de série N2). De son côté, Melissa Rym Benamar Kerfah avait bien démarré contre la Tunisienne Chahd Tour-

khani, remportant le premier set 6-3, avant de concéder le deuxième 7-6 (2), et s'effondrer finalement dans le dernier (6-2). Pour leur part, Kamyel Chebboub et Nacer Ghoulia étaient entrés en lice la veille, et ils avaient connu le même sort, en se faisant éliminer dès le premier tour, après leurs défaîtes respectives contre le Nigérian Joseph franklin Jimoh (6-3, 6-3) et la tête de série N4, l'Egyptien Karim Mabrouk 7-6 (5), 6-0.

La compétition se déroule du 27 janvier au 1^{er} février, sur des courts en terre battue au Caire. Elle est ouverte uniquement aux juniors (garçons et filles). Les cinq représentants algériens ont été retenus pour cette compétition sur la base de leur classement

international ITF/junior. Ils sont encadrés en Egypte par l'entraîneur Aida Baira.

n'achèvent dans la liesse leur remontée, après avoir été menés 30 à 26 à un peu plus de cinq minutes de la fin. Outre Sipic, l'autre héros du match côté croate a été le gardien de Nantes Ivan Pesic, entré à moins de dix minutes de la fin et auteur de trois arrêts décisifs (3/7 au final).

La route continue pour les Croates, menés 10 à 6 (18e) puis 24 à 21 (47e) avant ce final incroyable.

Elle continue également pour leur vedette et capitaine Domagoj Duvnjak, qui prendra à 36 ans sa retraite internationale à l'issue de ce Mondial.

APS

HANDBALL - MONDIAL-2025

La Croatie renverse la Hongrie et file en demie



La Croatie a surmonté un retard de quatre buts à cinq minutes de la fin pour éliminer la Hongrie sur un but à la dernière seconde de Marin Sipic (31-30) et rejoindre les demi-finales du Mondial dans une Arena Zagreb survoltée, mardi.

Les 15.200 spectateurs, sauf une centaine de Hongrois, ont exulté quand le pivot a trouvé la faille juste avant le buzzer, permettant à la Croatie de retrouver le dernier carré mondial pour la première fois depuis 2017.

Elle affrontera jeudi la France ou l'Egypte, opposés en soirée (21h00).

Pourtant, une dizaine de

secondes plus tôt, les Magyars avaient la possession de la gagne, qu'ils ont fait durer au maximum, en in-

fériorité numérique après l'exclusion d'Adrian Sipos.

Ils l'ont au final perdu,

avant que les Croates

MISE A JOUR LIGUE 1 MOBILIS Le CSC défie le CRB aujourd'hui à Alger

Pour le compte de la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, débutera cette après-midi, avec le match retard comptant pour la devant opposer le CR Béouïzdad au CS Constantine au stade du 5 juillet à Alger, le coup d'envoi sera donné à 19h00.

Par F. Yanis

Le CRB (3e, 23 points), qui reste sur une victoire face au Paradou Athletic lors de la précédente journée par le score de deux buts à un (2-1), recevra donc aujourd'hui, la coriace formation du CS Constantine (10e, 20 points) avec l'intention de glaner les trois point de la victoire pour se rapprocher du leader et surtout ne pas décevoir son public.

Or, les Béouïzdadien doivent faire attention à cette équipe du CS Constantine qui aspire à refaire une santé après la défaite à domicile face à la formation de El Bayad malgré. Cette défaite les gars de Kheir eddine Madoui compte faire un bon résultat cette après-midi au stade du 5 juillet et se rapprocher du podium.

Le club constantinois compte bien damer les pions aux Béouïzdadien, et ainsi se hisser à la 4ème



place du classement, d'une part. Et d'autre part pour confirmer leur réveil en visant une victoire pour sortir de la crise. Emmené par le buteur maison Brahim Dib,

le CSC aura des atouts à faire valoir face au CRB, qui bénéficiera de la faveur des pronostics.

Mais, qui pour l'instant doit montrer qu'ils sont ca-

pable de revenir dans le championnat et espère de jouer cette saison pour le titre qu'il fut depuis longtemps.

F. Y.

DADI MOUAKI : «ON IRA AU 5 JUILLET POUR GAGNER !» «On ne va pas les décevoir et inch'Allah on va leur offrir les trois points de la victoire.»

Entretien réalisé : par F Yanis

L'attaquant des Vert et Noir, Dadi Mouaki, estime que le groupe travaille dans une bonne ambiance et qu'ils sont décidés à revenir du 5 juillet avec un bon résultat face aux gars de Laâyoune.

Comment se déroule la préparation en prévision du match contre le CRB ?
Après la dernière défaite concédée face à El Bayad serte le morale n'est pas au bon fixe mais on tient à revenir d'Alger avec un bon résultat pour oublier la dernière défaite qui nous a fait beaucoup de mal, et on est désormais concentrés sur la rencontre qui nous opposera au CRB aujourd'hui au stade du 5 juillet. On n'a rien laissé au hasard et on est tous animés d'une grande volonté pour revenir avec un bon résultat.

Mais vous aurez en face un adversaire qui reste sur une victoire face au PAC

On sait bien que le CRB est une bonne équipe qui pratique un beau football cette saison et qui est sur le podium. Les Béouïzdadien, mais nous on est appelés à garder cette bonne dynamique. On ira à Alger pour revenir avec un bon résultat malgré la difficulté de notre mission.



Vous paraît-il optimiste pour revenir à la maison avec un résultat positif ?

Nous sommes conscients de la lourde tâche qui nous attend, mais inch'Allah on ne va pas décevoir nos supporters. On se prépare activement pour cette confrontation afin d'affronter le CRB au stade du 5 juillet. Notre objectif reste la victoire et rien que la victoire. Sinon on se contentera d'un nul, mais la défaite est interdite pour

nous. Il y a une bonne ambiance au sein du groupe et on travaille d'arrache-pied. On a bien récupéré du pour être au rendez-vous face aux Béouïzdadien.

Les Sanafir rêvent d'ores et déjà de voir le CSC renouer avec le titre qui le fut depuis de longues années ?

C'est légitime pour les Sanafir de rêver du titre, mais on ne doit pas anticiper les choses, sachant que le parcours est encore long. On doit négocier match par match, tout en tentant de réaliser de bons résultats à domicile ou à l'extérieur de nos bases, si on veut vraiment rester en haut du classement. Mais on fera tout notre possible pour donner de la joie aux Sanafir qui ont été à la hauteur depuis le coup d'envoi de la nouvelle saison.

On vous laisse le soin de conclure ?

On demande aux supporters de se déplacer en force au stade du 5 juillet d'Alger pour nous prêter main-forte. On ne va pas les décevoir et inch'Allah on va leur offrir les trois points de la victoire. Une chose est certaine, on ne va pas lâcher cette première place et on fera le nécessaire pour ne pas rater cette sortie contre le CRB, en essayant de récolter les points qui seront mis en jeu.

F. Y.

LIGUE 2 (17^e JOURNÉE) CENTRE-EST JS Jijel - IBKE Khechna à huis clos (LNFA)

La rencontre JS Jijel - IBKE Khechna, comptant pour la 17^e journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Est, prévue vendredi à 15h00, se jouera à huis clos, a indi-

qué la Ligue nationale du football amateur (LNF).

C'est le troisième match qui se déroulera cette semaine sans public.

Les deux autres rencon-

tres frappées d'un huis clos sont : MB Rouissat - US Souf (Groupe Centre-Est) et RC Kouba - GC Mascara (Groupe Centre-Ouest). Pour rappel, le MB Rouissat (Centre-Est)

et l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest), sont leaders du championnat de Ligue 2 amateur à la veille de la 17^e journée.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (U19) 8^{es} DE FINALE Le programme des matches

Programme des 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football, de la catégorie des moins de 19 ans (U19), prévus les 7 et 8 février :

Vendredi 7 février 2025 (10h00) :
ASM Oran - JS Saoura
MC El-Bayadh - WB Meftah

Samedi 8 février 2025 (10h00) :
Paradou AC - JS Kabylie
US Biskra - MC Alger
IRB Ouargla - SCM Oran
ES Mostaganem - CR Belouïzdad
USM Alger - Académie Frouha
CA Batna - WAB Tissemsilt.

COUPE D'ALGÉRIE (U17) 8^{es} DE FINALE Le programme des matches

Programme des 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football des moins de 17 ans (U17), prévus les 7 et 8 février :

Vendredi 7 février 2025 :
MC Saida-Olympique Akbou (12h00)
MB Rouissat - MC Alger (10h00)
JS Jijel - AS Khroub (10h00)
CR Belouïzdad - ES Sétif (10h00)

Samedi 8 février 2025 :
ASM Oran - US Biskra (14h00)
WA Boufarik - WA Tlemcen (10h00)
ESM Koléa - ES Mostaganem (14h00)
Paradou AC - MO Constantine (12h00).

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININ (U16) Programme des matches des huitièmes de finale

Programme des rencontres des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie féminin de football, catégorie des moins de 16 ans, prévues vendredi et samedi.

Vendredi 31 janvier (10h00) :
A Bouira : O. M'Chedallah - MC Oran
A Touggourt : AS Oued Rig - CS Constantine
A Guelma : AR Guelma - Malek Ain El Beida
A Akbou : CF Akbou - AJ Canastel

Samedi 1 février (11h00) :
A Relizane : Afak Relizane - ES Mostaganem
A Béjaïa : FC Béjaïa - Olympique Akbou
A Blida : Paradou AC - AS Evasion Béjaïa
A Khroub : JF Khroub - US Biskra .

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CEN-TRE-EST) Le programme de la 17^e journée

Programme de la 17^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévue vendredi à partir de 15h00 :

MB Rouissat - US Souf (huis clos)
Olympique Magrane - AS Khroub
NRB Teleghma - US Chaouia
JSD Jijel - IB Khemis El Khechna
CA Batna - IRB Ouargla
JS Bordj Menaiel - MSP Batna
USM Annaba - HB Chelghoum Laid
MO Constantine - USM El Harrach

Classement :	Pts	J
1. MB Rouissat	38	16
2. USM El Harrach	33	16
3. USM Annaba	28	16
4. IB Khemis El Khe	25	16
5. MO Constantine	23	16
--, AS Khroub	23	16
7. HB Chelghoum Laid	22	16
--, MSP Batna	22	16
9. NRB Teleghma	21	16
--, US Chaouia	21	16
11. IRB Ouargla	20	16
--, JSD Jijel	20	16
13. CA Batna	19	16
14. JS Bordj Menaiel	16	16
15. Olympe Magrane	10	16
16. US Souf	8	16

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) L'USMA accrochée par le PAC (1-1)

L'USM Alger a été tenue en échec face au Paradou AC 1-1 (mi-temps : 0-1), mardi soir au stade olympique du 5-juillet, en match comptant pour la mise à jour de la 11e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

La première période a été largement dominée par l'USMA, mais c'est plutôt le PAC, plus réaliste, qui a réussi à ouvrir la marque peu avant la pause par le "serial buteur" Adil Boulbina, sur penalty (45e+9).

Grâce à cette nouvelle réalisation, Boulbina conforte sa position du meilleur buteur du championnat, avec 12 buts, loin devant ses poursuivants directs : Agbagno (ASO Chlef), Boudebouz (JS Kabylie), et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 5 buts chacun.

Les "Académiciens", qui pro-

cédaient par des contres, ont obtenu le penalty suite à une main, en pleine surface, du défenseur congolais de l'USMA Kévin Mundeko, ce dernier a été expulsé dans la foulée par l'arbitre Tayeb Bouderbal (45e+5).

En deuxième période, l'USMA est parvenue à remettre les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Belkacem (54e).

Le club de Soustara n'a pu réagir après le cinglant concédé vendredi dans le "big derby" de la capitale face au MC Alger (0-3), alors que le PAC relève la tête

après deux revers de suite, toutes compétitions confondues.

A l'issue de ce résultat, l'USMA, qui compte deux matches en moins, rejoint l'ES Sétif à la 5e place au tableau avec 21 points chacun, alors que le PAC remonte à la troisième position avec le CR Belouizdad (23 pts).

La mise à jour de la Ligue 1 se poursuivra mercredi et jeudi avec deux matchs au menu : MC Alger - JS Saoura (12e journée), et CR Belouizdad - CS Constantine (13e journée).



Sur une courbe ascendante, le "Doyen" aura une belle occasion de prendre provisoirement la tête de la Ligue 1.

Chabab livrera un match piège devant une équipe du CSC qui aspire à sortir la tête de l'eau après deux défaites de rang.

LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER Andy Delort prêté à Montpellier pour six mois (club)



L'international algérien Andy Delort (33 ans) a été prêté au club français de Montpellier pour six mois avec option d'achat, a annoncé mercredi la direction du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. "Le Mouloudia Club d'Alger annonce avoir trouvé un accord avec la direction du club français de Montpellier, qui stipule le prêt de l'at-

taquant Andy Delort pour six mois avec option d'achat", lit-on dans le communiqué du club algérois. Delort avait évolué à Montpellier entre 2018 et 2021, inscrivant 40 buts en 95 matches.

Il avait également joué à Nice (2021-janvier 2023), puis à Nantes (janvier 2023-juin 2023), au Qatar à Umm-Salal (juillet 2023-janvier 2024), avant de signer un contrat de trois ans avec le MC Alger le mois de septembre dernier où il a marqué trois buts lors de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis.

Montpellier occupe l'avant-dernière place de la Ligue 1 française avant la réception de Lens vendredi à la Mosson pour le compte de la 20e journée. Le MC Alger occupe la deuxième place du championnat de la Ligue 1 Mobilis avec un total de 24 points.

Il recevra ce mercredi la JS Saoura, avec l'intention de prendre provisoirement les commandes, à l'occasion de la mise à jour de la compétition.

LIGUE 2 AMATEUR (17^e JOURNÉE) Le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoune pour consolider leurs leaderships

La 17^e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable aux leaders des deux poules, l'ES Ben Aknoune (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est), qui tenteront de consolider leurs leaderships en accueillant, respectivement, le WA Mostaganem (3e, 23 pts) et l'US Souf (16e, 8 pts).

Invaincue en Championnat avec un bilan de 11 victoires et cinq nuls, l'ES Ben Aknoune (38 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès à domicile, samedi (15h00), en accueillant le WA Mostaganem (3e, 23 pts), qui vendra chercher la peau pour rester dans le haut du classement.

Le dauphin de l'Etoile, le RC Kouba (33 pts), évoluera également à domicile en recevant le GC Mascara (8e, 21 pts), qui se trouve être la seule équipe à avoir battu le RCK lors de la phase aller.

Les joueurs de Boualem Chafref aborderont donc ce match qui se jouera à huis clos, avec la ferme intention d'arracher les trois points de la victoire et ainsi maintenir la pression sur le leader. Distancées dans la course à l'accession, la JS El Biar, la JS Tiaret et l'ASM Oran, troisièmes ex aequo avec 23 points, auront l'occasion de réduire l'écart sur

les deux premiers au classement, en affrontant des équipes de milieu de tableau menacées par la relégation, qui pointent toutes à la neuvième place avec 20 points, à savoir, l'US Béchar Djedid, le CR Témouchent et le SKAF Khemis Miliana.

Dans la lutte pour le maintien, le duel des mal classés opposera le MCB Oued Sly (15e, 13 pts) à la lanterne rouge le SC Mecheria (7 pts), alors que l'ESM Koléa premier relégable avec 18 points se déplacera chez le RC Arbaâ (9e, 20 pts), qui reste sur une belle victoire (3-2) devant l'US Béchar Djedid.

De son côté, le MC Saida (13e, 19 pts) tentera de se relancer lors de la réception du NA Hussein-Dey (7e, 22 pts) qui reste sur une défaite amère dans le derby face au RC Kouba (1-2).

Gr.Centre-Est : le MB Rouissat sur les velours contre la lanterne rouge l'US Souf

La 17^e journée de la Ligue 2 débutera, vendredi (15h00), avec plusieurs affiches du haut de tableau dans la poule Centre-Est, dont le déplacement périlleux de l'USM El Harrach (2e, 33 pts) chez le MO Constantine (5e, 23 pts), dans une rencontre qui s'annonce difficile pour les Harrachis face à des "Mocistes", in-

traitables à domicile et qui tiendront de faire chuter leur adversaire du jour. Leader incontesté et incontestable, le MB Rouissat (38 pts) évoluera, pour sa part, sur des velours lors de la réception de la lanterne rouge, l'US Souf (8 pts), formation en grande difficulté cette saison et qui joue son avenir en Ligue 2, après un court passage parmi l'élite lors de l'exercice écoulé. Autres duels de haut du tableau à suivre avec intérêt lors de cette journée, celui opposant, l'USS Annaba (3e, 28 pts) au HB Chelghoum Laid (7e, 22 pts), ou encore la confrontation mettant aux prises le NRB Telleghma à l'US Chaouia, qui se partagent la neuvième place avec 21 points.

Dans le bas du classement, la JS Bordj Menaiel (14e, 16 pts) et l'Olympique Magrane (15e, 10 pts), deux formations en lutte pour le maintien, n'auront pas le droit à l'erreur lors de la réception du MSP Batna (7e, 22 pts) et de l'AS Khroub (5e, 23 pts), pour se donner de l'air.

Les deux dernières rencontres de cette journée dans cette poule, opposeront la JSD Jijel (11e, 20 pts) à l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts) et le CA Batna (13e, 19 pts) à l'IRB Ouarzaya (11e, 20 pts).

CAN-2025 (BURKINA FASO) L'Algérie sera un adversaire «très difficile à affronter» (sélectionneur burkinabé)

Le sélectionneur de l'équipe burkinabé de football, Brama Traoré, a estimé que l'Algérie constituait un adversaire "très difficile à affronter", dans le groupe E, lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), où figurent également la Guinée-équatoriale et le Soudan. "L'Algérie est une très bonne équipe, avec de belles individualités. Les Algériens ont connu des déceptions lors des deux dernières CAN et en ne parvenant pas à se qualifier pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, mais en 2024, ils ont su redresser la barre avec leur nouveau sélectionneur (Vladimir Petkovic). L'Algérie sera un adversaire très difficile à affronter", a indiqué le coach des "Etalons", dans un entretien accordé à Foot Afrik. L'équipe nationale entamera le tournoi le mercredi 24 décembre 2025 face au Soudan, avant d'affronter le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre, puis la Guinée-équatoriale, le mercredi 31 décembre. "Le Burkina Faso et l'Algérie ont pris l'habitude de se soutenir à affronter. C'était le cas l'année dernière à la CAN en Côte d'Ivoire (2-2), mais aussi lors des qualifications pour la Coupe du monde 2022 (1-1, 2-2), et en barrages pour le Mondial 2014 (3-2, 0-1) ou en matchs amicaux. En général, ce sont des rencontres très serrées, très disputées, parfois spectaculaires", a-t-il ajouté.

Éliminé aux 1/8es de finale de la précédente CAN, face au Mali (1-2), le Burkina Faso abordera le prochain tournoi continental avec "des ambitions". "La CAN n'aura lieu que dans plus de dix mois. Ce n'est pas forcément évident de se projeter sur la phase finale. Il sera plus facile de faire des pronostics au mois de novembre, car les équipes auront un vécu supplémentaire de plusieurs rencontres. Ce que je peux dire, c'est que notre groupe est compliqué et homogène. Le Burkina Faso est une bonne équipe, elle aura donc des ambitions, et d'abord de passer le premier tour. Ensuite, avec les matchs à élimination directe, tout est possible", a-t-il conclu.

ASSISTANCE VIDÉO À L'ARBITRAGE (VAR) Clôture du séminaire de la Fifa à Alger

Le séminaire sur la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), organisé par la direction nationale de l'arbitrage (DNA) en collaboration avec la FIFA, a pris fin mardi au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Après deux jours de travail intensif sur le terrain, avec l'utilisation de la VAR lors de matchs disputés au stade Mustapha Tchaker de Blida, le troisième jour du séminaire a été consacré au travail théorique. Les 62 arbitres retenus ont visualisé les situations de jeu rencontrées lors de ces matchs, et ont échangé avec les instructeurs lors d'une séance bénéfique.

Le directeur technique national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charafet et l'instructeur VAR FIFA, M. Maciej Wierzbowski, ont supervisé les travaux. L'ins-

tructeur polonais n'a pas manqué de souligner l'excellente organisation de ce séminaire.

La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé jeudi avoir reçue quatre (4) vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) tout équipés, en vue d'utiliser cette technologie lors des prochains matchs des différentes compétitions organisées en Algérie.

En plus de ces quatre vans, une station fixe a été acquise également, qui servira à la formation des arbitres et du personnel VAR.

Cette station dispose de tous les équipements nécessaires à la formation, y compris des caméras, des écrans, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes de communication.

Outre les matchs du championnat, la VAR sera également utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, rappelle-t-on.

APS

ASTON VILLA BUENDIA VA REJOINDRE LEVERKUSEN

Actif sur ce mercato hivernal, Aston Villa va céder Emiliiano Buendia (28 ans, 19 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) au Bayer Leverkusen. Selon The Athletic, les deux formations ont trouvé un accord pour le prêt avec option d'achat du milieu offensif argentin jusqu'au terme de la saison. L'ancien joueur de Norwich va d'ailleurs prolonger son contrat d'une année, soit jusqu'en juin 2027, avant de rejoindre Xabi Alonso en Allemagne.

NAPLES

Osimhen, l'énorme offre de Galatasaray

Prêté jusqu'au terme de la saison, Victor Osimhen (26 ans, 20 matches et 16 buts toutes compétitions cette saison) flambe avec Galatasaray. Satisfait de l'attaquant nigérian, le club turc a transmis une offre estimée à 65 millions d'euros pour l'ancien Lillois, annonce le Corriere dello Sport. Un chèque refusé par le président de Naples, Aurelio De Laurentiis, qui attend 75 millions d'euros, soit le montant de la clause libératoire du Super Eagle. Reste à savoir si la formation stambouliote va surenchérir pour tenter de réaliser ce gros coup alors qu'Osimhen n'a pas encore donné sa position concernant son futur au-delà de l'exercice actuel.

SANTOS NEYMAR, LA CONFIRMATION DU PRÉSIDENT

Libre après la résiliation de son contrat à Al-Hilal, le milieu offensif Neymar (32 ans) va retrouver son club formateur, Santos, pour une pige de six mois, avec une année supplémentaire en option. Sur le réseau social Instagram ce mardi, le président de la formation brésilienne, Marcelo Teixeira, a confirmé le retour de l'ancien Parisien. "Je me souviens comme si c'était hier, quand notre éternel capitaine Zito, accompagné d'Alemao, est venu me parler d'un crack découvert par notre bien-aimé Betinho. Il s'appelait Neymar, un nom aussi différent que son talent, et quel talent ! Ce fut un plaisir de voir ce gamin grandir et devenir un génie qui a conquis le peuple de Santos, le Brésil et le monde. Toi, Neymar, tu as fait tes adieux à Santos pour réaliser tes rêves, mais tu as laissé une promesse que nous n'oublierons jamais : Je pars, mais je reviendrai ! Tu t'en souviens ? Je suis sûr que cette phrase t'accompagne depuis tout ce temps. L'heure de Neymar a sonné. Le moment est venu de revenir chez toi, dans ta maison, dans le club de ton cœur. Bienvenue, gamin Ney. Nous voulons que tu sois à nouveau heureux sous ce maillot sacré", a commenté le patron de Santos.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

MAN UTD DORGU ARRIVE POUR 35 M€ !

Manchester United tient la première recrue de l'hiver Ruben Amorim. En discussions avec Lecce depuis plusieurs jours, le club anglais a trouvé un accord verbal pour l'arrivée du latéral gauche polyvalent Patrick Dorgu (20 ans, 21 matches et 3 buts en Serie A cette saison) contre un chèque estimé à 35 millions d'euros, dont 5 millions d'euros liés à des bonus, selon les informations du journaliste Fabrizio Romano ce mardi.

De son côté, l'international danois s'est déjà entendu avec les Red Devils concernant un contrat sur le long terme. Les deux formations doivent encore échanger des documents pour valider cette transaction, mais Dorgu devrait très rapidement prendre la direction de l'Angleterre afin de passer sa visite médicale et signer son futur bail.

BARÇA LA VOLTE-FACE DE DE JONG

Après avoir songé à un départ du FC Barcelone, Frenkie de Jong (27 ans, 10 apparitions et 2 buts en Liga cette saison) est revenu sur sa décision. Selon Mundo Deportivo, le milieu néerlandais, de plus en plus utilisé par son coach Hans-Dieter Flick ces dernières semaines, souhaite finalement rester en Catalogne et même prolonger son contrat, qui court jusqu'en juin 2026. L'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam en aurait informé le vestiaire blaugrana, qui a accueilli la nouvelle avec joie.

ASTON VILLA DURAN AUSSI VERS AL-NASSR ?

Al-Nassr va s'attacher les services de l'avant-centre du Bayer Leverkusen Victor Boniface pour plus de 60 millions d'euros. Et selon les informations du quotidien L'Equipe ce mardi, le jeune talent d'Aston Villa Jhon Duran (21 ans, 20 apparitions et 7 buts en Premier League cette saison) se rapproche également du club saoudien sur ce mercato d'hiver !

Pisté par le Paris Saint-Germain ces dernières semaines, l'international colombien était pourtant initialement considéré comme intouchable par la formation anglaise sur cette période des transferts. Mais face à l'insistance d'Al-Nassr, la position d'Aston Villa a finalement évolué et l'opération devrait se conclure pour plus de 70 millions d'euros. De son côté, Duran a déjà dit oui à l'écurie basée à Riyad.



RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - CONSEIL DE SÉCURITÉ**L'Algérie plaide pour une enquête indépendante et approfondie sur les allégations de l'occupant sioniste contre l'UNRWA**

L'Algérie a affirmé, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur, Amar Bendjama, mardi, que l'arrêt des opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), équivaut à une condamnation à mort des Palestiniens, notamment les réfugiés, appelant à une enquête "indépendante et approfondie" sur les allégations de l'entité sioniste contre l'agence onusienne.

S'exprimant lors d'un briefing tenu à la demande de l'Algérie, en sa capacité nationale, sur les défis auxquels est confrontée "l'UNRWA", à savoir l'interdiction par l'entité sioniste de l'agence dans les territoires palestiniens occupés, M. Bendjama a mis en avant le rôle "vital" de l'UNRWA pour les Palestiniens, rappelant qu'il est impossible de remplacer ou de se passer de l'UNRWA".

"Sans l'UNRWA, qui devra effectuer 9.500 consultations et visites médicales (...) et qui assurera la prise en charge psychologique d'un million de personnes ou encore la nourriture à 388.000 familles dépendant, pour leur survie, de l'Agence, et qui garantira le retour de 660.000 enfants palestiniens aux écoles de l'UNRWA, leur seule chance d'accéder à l'enseignement?", s'est-il interrogé.

Soulignant le rôle vital de l'UNRWA, le représentant de l'Algérie auprès de l'ONU a qualifié son personnel de "héros", en mettant, quotidiennement leur vie au péril à Ghaza, un lieu désormais fatal pour les travailleurs dans le domaine humanitaire.

"Notre devoir en tant que communauté internationale est de les protéger tout en leur assurant un environnement sûr pour poursuivre leur travail et sauver des vies", a-t-il soutenu.

Depuis plus de 75 ans, l'UNRWA a été la ligne de vie pour le peuple palestinien en matière d'éducation, de prise en charge sanitaire et d'aide alimentaire, et a toujours fait partie intégrante de la vie de ces Palestiniens, depuis des générations, enchaîne le diplomate algérien, indiquant que l'importance de ce rôle s'est caractérisée particulièrement au cours des 15 derniers mois de l'agression sioniste contre Ghaza.

M. Bendjama a ajouté que l'Agence onusienne était l'épine dorsale de la réponse humanitaire et que son rôle demeurait essentiel même avec le cessez-le-feu (...), mettant en garde que l'arrêt des opérations de

l'UNRWA signifiait "une condamnation à mort pour les Palestiniens". Et de préciser que "les attaques contre l'UNRWA et les campagnes de désinformation à son encontre ne sont pas nouvelles, d'autant que cette agence est ciblée, depuis sa création, car, tout simplement, symbolisant les réfugiés palestiniens et leur droit au retour que nul ne peut nier". A cette occasion, M. Bendjama a souligné que la question de la neutralité de l'agence a été suscitée à maintes reprises, citant le rapport "Colonne" qui a indiqué que l'UNRWA avait "une approche plus développée en matière de neutralité par rapport à d'autres entités onusiennes et organisations non gouvernementales". Néanmoins, poursuit-il, "l'agence fait toujours face aux attaques et aux allégations".

Le diplomate a affirmé, dans ce sens, que "l'Algérie est profondément convaincue que ce genre d'allégations doit faire l'objet d'une enquête indépendante et approfondie. Il ne faut pas permettre à des allégations mensongères de saper le rôle vital de l'UNRWA", a-t-il dit. A ce propos, M. Bendjama a souligné que le droit international était clair à cet égard.

"L'entité sioniste, en tant que puissance occupante, doit assurer un traitement humain au peuple palestinien et répondre à tous ses besoins.

De plus, cette puissance n'a aucun droit de souveraineté sur les territoires palestiniens occupés, y compris Al Qods-Est, un principe consacré par l'article 47 de la 4^e Convention de Genève", a-t-il soutenu.

Il a en outre qualifié les lois récemment adoptées par ce qu'on appelle le parlement de l'entité sioniste, qui menacent l'existence même de l'UNRWA, de "Violation flagrante du droit international", relevant la nécessité de rester "unis dans notre opposition à ces lois, tout en appelant à leur abrogation, étant une menace non seulement pour les droits des réfugiés palestiniens, mais également pour le tissu même de l'Ordre mondial".

ALGÉRIE - OTAN**M. Attaf reçoit le Secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'OTAN**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, le Secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'OTAN, M. Javier Colomina, qui effectue

une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état et les perspectives du dialogue et de la coopération entre l'Algérie et l'OTAN et d'échanger les analyses et les vues sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les défis sé-

curitaires dans l'espace euro-méditerranéen et les développements de la situation au Moyen-Orient et dans la région sahélio-saharienne.

La deuxième session du dialogue politique entre l'Algérie et l'OTAN s'est tenue dans le cadre de cette visite, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-ITALIE**Signature d'un protocole de coopération en matière de formation policière (communiqué)**

L'Algérie et l'Italie ont signé un protocole de coopération en matière de formation policière, et ce, dans le cadre de la visite effectuée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad en Italie, indique, mercredi, un communiqué du ministère.

"La visite de M. Merad en Italie a été ponctuée par la signature d'un protocole de coopération en matière de

formation entre l'Ecole supérieure de Police "Ali-Tounsi" et l'Ecole italienne de formation des forces de police, signé par le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), M. Ali Badaoui et son homologue italien", a précisé la même source.

Cet accord, "premier du genre, constitue un nouveau cadre à même de renforcer la dynamique actuelle entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays", selon le communiqué. Il inclut des mécanismes pratiques pour l'échange d'expertises en matière de formation et de développement de compétences, et de méthodes de formation théorique et pratique, outre la formation des formateurs, notamment dans les nouveaux domaines, en réponse aux défis actuels, de même qu'il permet de réaliser des études conjointes dans les axes liés à l'action policière". A cette occasion, il a également "été convenu de l'élaboration d'un plan d'action commun pour la mise en œuvre du protocole, et ce, lors de la visite de responsables de la police italienne en Algérie prévue dans les semaines à venir", ajoute le communiqué. Accompagné de M. Badaoui, M. Merad a visité l'unité des opérations centrales de Sécurité, où la délégation algérienne a reçu des explications sur le fonctionnement et les caractéristiques de cette unité, et a assisté à des exercices de simulation exécutés par les éléments de cette unité", conclut le communiqué.

CONDOLÉANCES

"C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de

Mme FARAH NÉE IGHIL NADIA

âgée de 63 Ans.

Recevez mes très sincères condoléances et l'expression de notre plus profonde sympathie."

En ces moments difficiles, nous l'ensemble du personnel du Quotidien DK NEWS tenons à vous faire part de nos sincères condoléances et à partager votre peine."

"A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons"

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Tebboune reçoit le vice Premier ministre russe

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, M. Dimitri Patrouchev, vice Premier ministre russe et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa et de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, M. Boumediene Guennad.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Tebboune reçoit le président du Front El-Moustakbel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi à Alger, le président du Front El-Moustakbel, M. Fateh Boutbig, ainsi que la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

ALGÉRIE - GUINÉE ÉQUATORIALE
En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, le ministre de la Communication reçu à Malabo par le président de la République de Guinée équatoriale

En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, mercredi à Malabo, par le président de la République de Guinée équatoriale, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre de la Communication a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue de Guinée équatoriale, lui transmettant ses salutations fraternelles ainsi que ses aspirations au renforcement des liens de la coopération bilatérale fructueuse", précise le communiqué.

La rencontre a également été l'occasion d'échanger les vues sur l'état et les perspectives des relations de coopération entre les deux pays et de passer en revue les moyens de les renforcer, en accord avec les visions communes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, en vue de soutenir le partenariat entre les deux pays", selon la même source.

Au terme de ces entretiens, les deux parties ont souligné "l'importance de poursuivre la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à l'agenda de l'Union africaine".

ALGÉRIE - EGYPTE
Signature d'un mémorandum d'entente entre la Cour constitutionnelle et son homologue égyptienne

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi au Caire (Egypte), entre la Cour constitutionnelle et son homologue égyptienne, en vue de renforcer la coopération dans le domaine du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle, indique un communiqué de la cour.

Le mémorandum d'entente a été signé par le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, et le président de la Cour suprême constitutionnelle d'Egypte, M. Boulos Fahmy.

Il vise à "renforcer la coopération dans le domaine du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle, à travers l'échange d'informations, d'expériences, d'expertises et de visites entre les deux cours".

La cérémonie de signature a eu lieu au terme des travaux de la 8^e Réunion de haut niveau des présidents des cours constitutionnelles, des cours suprêmes et des conseils constitutionnels africains. A cette occasion, M. Belhadj a été reçu, en compagnie des présidents des cours constitutionnelles, des cours suprêmes et des conseils constitutionnels africains participant à la réunion, par le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi.

APS